

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1690 - 1^{er} décembre 2000 - prix : 9F

Le gouvernement autorise le travail de nuit des femmes

Jospin
aux petits soins
pour le patronat

Tortures en Algérie

**Le gouvernement ne
veut pas d'histoire**

(p. 6 et 7)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - GDF, CNR, EDF : ouverture du capital
- Logement social : une loi qui aggrave l'exclusion
- 5 - Congrès du PS : une gauche de pacotille
- Retraites : la CFDT derrière le patronat
- 16 - La grève des greffiers
- Vache folle : loi du silence pour les responsables

Les tortures durant la guerre d'Algérie

- 6 - Jospin ne veut pas d'histoire
- 7 - Quand l'armée torturait, que faisait la gauche au gouvernement?
- Des livres qui témoignent
- Arlette Laguiller : les véritables profiteurs de la guerre

Tribune

- 6 - Vive la révolte des Palestiniens

Dans le monde

- 8/9 - Israël : dans les territoires occupés, une politique coloniale
- États-Unis : l'élection présidentielle
- Allemagne : le courrier passe après les actionnaires
- La Haye : échec de la conférence

Dans les entreprises

- 10 - Pierret chez Chausson
- Renault : les locataires-salariés en justice
- 11 - Peugeot Sochaux : non au travail de nuit
- Citroën Saint-Ouen : progression de la CGT
- 12 - Lever : la direction doit reculer!
- La Poste - Paris 14^e : la grève continue
- 13 - Chantiers de l'Atlantique : deuxième accident mortel
- Centres des Impôts (92) : la direction doit retirer son plan
- 14 - Amiante : le gouvernement couvre les patrons
- Courrier d'IdF : grève pour les salaires

Il y a 25 ans

- 15 - En Espagne, la mort de Franco et la monarchie juancarliste

LA PAUVRETÉ SE PORTE BIEN

Créé par Martine Aubry du temps où elle était au gouvernement, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion a rendu son premier rapport.

Comme il est lié au ministère de l'Emploi, on peut supposer qu'il ne tient pas à noircir le tableau : par exemple en ne soulignant pas la progression de la marginalisation des plus démunis, à l'inverse des diverses associations qui leur viennent en aide.

Mais même sans cela, son constat est accablant. 5 millions de gens (8 % de la population), dit-il,

doivent vivre avec des ressources inférieures au « seuil de pauvreté » (que les autorités évaluent à 3600 F mensuels environ pour une personne seule). Près d'un million d'enfants vivent dans de telles familles, tandis que 3,2 millions de personnes ne survivent que grâce aux divers minima sociaux et que 12,6 % de la population sont dits « défavorisés » par l'Observatoire.

On nous rebat les oreilles de la « reprise » économique. Mais elle consiste d'abord, pour les riches, à... reprendre aux travailleurs tout ce qui peut gonfler leurs profits.

LE BOUT DU TUNNEL (JUDICIAIRE) ?

Vingt mois après l'incendie meurtrier du tunnel du Mont-Blanc qui avait fait 39 victimes, la justice a mis en examen la société gestionnaire du tunnel. Cela alors que, juste après l'incendie, elle avait inculpé le chauffeur du poids lourd ayant pris feu et, quelques mois après, un technicien contrôleur du trafic sous le tunnel.

Mais, jusqu'à présent, la justice n'a toujours pas trouvé le temps de demander des comptes à l'AMTB, la société propriétaire du tunnel, alors que, très vite, on avait appris qu'elle n'avait pas fait procéder aux travaux

de mise aux normes, pourtant réclamés par plusieurs inspections de sécurité.

C'est que l'AMTB, contrôlée par l'Etat français mais comportant des capitaux privés, était d'un gros rapport, et il ne s'agissait pas d'écorner ses bénéfices. Ni de jeter une ombre sur ses dirigeants (nommés par le président de la République) qui, selon les journaux, profitaient d'une sinécure très bien rémunérée et comportant de nombreux avantages en tout genre. Parmi eux, il y avait un certain Balladur...

Qui a dit que la justice est la même pour tous ?

UN EXEMPLE PARMITANT D'AUTRES

Elu « manager de l'année » par *Le Nouvel Economiste*, Serge Tchuruk vient d'annoncer une « hausse record » (+ 50%) du chiffre d'affaires d'Alcatel, le groupe qu'il dirige.

Du coup, l'action Alcatel s'est envolée à la Bourse. A la différence de 1998, quand tout en présentant des résultats en hausse, mais en les disant moins importants que prévus, Tchuruk avait provoqué un recul de 38% du cours des actions Alcatel.

Mais, depuis, il a appris à ne plus commettre de telles bourdes.

Voici cinq ans que Tchuruk a pris la tête d'Alcatel. Il y a remplacé Suard qui avait des démêlés avec la justice, pour une affaire de surfacturation à grande échelle au détriment de France Télécom. A l'époque, Tchuruk avait, dès sa prise de fonction, annoncé et lancé un vaste plan de suppressions d'emplois, d'ailleurs toujours en cours.

Voilà comment on

fabrique un « manager de l'année » ! Un titre bien à l'image de tous ces dirigeants d'entreprises et autres capitalistes qui se gargarisent, et avec eux le gouvernement et la presse, de la « reprise » économique.

Les chiffres d'affaires et les profits explosent, tandis qu'il y a toujours des travailleurs jetés à la rue. Et pour ceux qui ont un emploi, c'est l'aggravation des conditions de travail et les bas salaires.

RENCONTRE AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE À CHARTRES
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
Toute la journée sur le stand Lutte Ouvrière place Châtelet

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 185. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été désigné le 29 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÈMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 27 novembre

LE TRAVAIL DE NUIT NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

■ L'Assemblée a voté le 28 novembre la proposition du gouvernement d'autoriser le travail de nuit des femmes, au nom de l'égalité entre les sexes. Nous nageons là en pleine hypocrisie.

En effet, si l'égalité entre les hommes et les femmes constituait vraiment la préoccupation du gouvernement, il pourrait d'abord le démontrer en faisant en sorte qu'il n'y ait plus de discrimination entre les hommes et les femmes en matière de salaire, ce qui n'est évidemment pas le cas aujourd'hui.

En outre, bien que légalement interdit, le travail de nuit des femmes est aujourd'hui largement répandu, puisqu'il concerne déjà près de 800 000 femmes salariées, les autorités administratives accordant des « dérogations » à la quasi-totalité des entreprises qui en font la demande.

Il n'y a pas eu besoin d'une nouvelle loi, par exemple, pour que la direction de l'usine Peugeot de Sochaux annonce tout récemment qu'elle était en train de mettre en place une équipe de nuit comprenant de nombreuses femmes, en se félicitant (et cela a largement été repris par la grande presse) du fait qu'elle avait trouvé sans mal des volontaires.

Que des femmes qui ne perçoivent que des salaires de misère aient accepté de travailler de nuit, avec toutes les

difficultés que cela va provoquer dans leur vie de famille, pour gagner un peu plus, cela n'a rien d'étonnant.

Que des mères de famille aient fait ce choix pour avoir un peu plus de temps à consacrer à leurs enfants dans la journée (aux dépens de leur propre temps de sommeil, et avec tout ce que cela comporte de fatigue en plus), ce n'est pas plus étonnant.

Que des femmes réduites à des emplois précaires, en CDD ou en intérim, aient accepté de travailler de nuit dans l'espoir d'obtenir un emploi stable, est tout aussi compréhensible.

Mais tout cela n'est que la conséquence des bas salaires, de la généralisation des emplois précaires et de l'insuffisance des équipements sociaux, tels que les crèches et les garderies. Et il faut tout le cynisme de la direction de Peugeot, des cadres supérieurs de cette société, et des journalistes qui leur servent de relais, pour présenter les choses comme si le travail de nuit répondait à un souci d'égalité et à l'attente des femmes !

L'égalité, il y aurait pourtant une autre manière de la réaliser : en interdisant aussi le travail de nuit des hommes, partout où il n'est pas socialement nécessaire.

Il y a évidemment des secteurs où le travail de nuit est indispensable : dans les hôpitaux par exemple. Des secteurs où il serait difficile de s'en passer,

comme dans les transports. Mais dans le cas de Peugeot c'est pour fabriquer des voitures. Comme dans bien d'autres entreprises, il s'agit seulement, pour produire plus en faisant le maximum de profit, de faire tourner les machines 24 heures sur 24, d'user les hommes et les femmes à la tâche, plutôt que d'investir dans de nouvelles machines, voire de nouveaux ateliers, de nouvelles chaînes de production qui travailleraient de jour.

Pourtant, les statistiques montrent que le travail posté nuit gravement à la santé, que les travailleuses et les travailleurs qui y sont affectés pendant vingt ans perdent sept ans d'espérance de vie. Mais cela n'émeut ni les patrons, ni les économistes, ni les journalistes à leur service, du moment que cela accroît les profits patronaux.

La multiplication des entreprises qui ont recours au travail de nuit ou qui augmentent les effectifs travaillant de nuit, loin d'être un progrès, est une véritable régression sociale. Elle fait partie de l'offensive menée par le patronat contre la classe ouvrière, dans le but d'augmenter les profits du capital aux dépens des travailleurs.

En levant les barrières juridiques devant cette extension du travail de nuit, le gouvernement de la « gauche plurielle » montre une fois de plus au service de quelle classe sociale il est.

Arlette LAGUILLER

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

• BEAUVAIS

Vendredi
1^{er} décembre
à 20 heures

Salle du Franc-
Marché

• CORBEIL- ESSONNES

avec Dominique
REMOND
technicienne dans
l'aéronautique

Vendredi
8 décembre
à 20 h 30

Espace Papeterie,
rue Jean-Bouvet
Quartier de la Nacelle

• METZ

Dimanche
10 décembre
à 16 heures

Salle Braun
16, rue Mozart

• NEVERS

avec
Geneviève
LEMOINE
Samedi
16
décembre
à 16 h 30

Centre Expo

• DIJON

avec
Jacqueline
LAMBERT
Lundi
18
décembre
à 20 h 30

Palais des
Congrès
Salle Clos-de-
Vougeot

GDF, CNR, EDF

OUVERTURE DU CAPITAL, CONCURRENCE ET PRIVATISATION

Il y a quelques mois, le secrétaire d'Etat à l'Industrie déclarait qu'il n'était pas question d'ouvrir le capital de Gaz de France. Eh bien, c'est maintenant en voie de se faire. Mais, par prudence, le gouvernement attendra probablement les élections municipales pour proposer officiellement le projet.

Sous prétexte de développer GDF «en amont», c'est-à-dire de lui permettre de devenir producteur de gaz naturel (alors qu'actuellement il doit quasiment tout acheter), l'entreprise publique serait associée au secteur privé. Il est question de TotalFinaElf, du norvégien Statoil, et de l'italien ENI. Le secteur privé resterait minoritaire et GDF deviendrait une société anonyme publique, comme France Télécom. Qu'est-ce que les usagers y gagneront? Probablement rien, au contraire sans doute. En revanche, les multinationales du gaz et du pétrole (ce sont les mêmes) regardent depuis longtemps avec envie le réseau de distribution de Gaz de France.

Autre entreprise d'Etat, même évolution: la Compagnie Nationale du Rhône devrait être associée à des partenaires privés.

La CNR dont la vocation n'était pas seulement de fabriquer de l'électricité, mais aussi la navigation et l'irrigation, est une entité distincte d'EDF. Mais en fait les 18 centrales hydroélectriques de la CNR ont été construites pratiquement par EDF, exactement comme la plupart des autres, et le courant est distribué jusqu'à présent par EDF.

Il y a quelques années il avait été question de céder la CNR à Pechiney, mais le projet n'a pas eu de suite. Cette fois c'est l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence qui sert de prétexte: c'est que maintenant la CNR devient une entreprise concurrente d'EDF! Et pour vendre son courant, il est prévu une société de commercialisation, Energie du Rhône, détenue à 51% par la CNR et à 49% par Electrabel, elle-même filiale

de Suez-Lyonnaise des Eaux. La production d'électricité continuerait à rester à 100% CNR, c'est-à-dire publique... pour le moment.

Seulement il y avait un problème: bien que les installations de la CNR soient amorties depuis longtemps, le kilowatt y coûtait 16 centimes contre 14 centimes pour celui d'EDF. Tant pis pour la CNR pourrait-on dire, c'est la loi du marché. Eh bien, le gouvernement a discrètement réduit de 2 centimes la fiscalité sur les kWh de la CNR... qui ont été transférés sur ceux d'EDF. C'est pas un cadeau ça? Et qu'on ne vienne pas dire que c'est «l'Europe» qui en est responsable!

Certes, la CNR ne produit que 4 à 5% du courant du pays, et c'est relativement marginal, mais cela indique la tendance.

Quant au géant EDF, officiellement il n'est pas question d'y toucher. Certes le seuil de la concurrence a été abaissé, mais cela ne modifie en rien le statut d'EDF entreprise d'Etat.

Il faut dire qu'EDF a encore une centaine de milliards de dettes. La privatiser partiellement ou totalement reviendrait à privatiser ces dettes. Mais EDF, qui a cessé de construire de nouvelles centrales, se désendette assez rapidement. Et dans quelques années, cela sera sans doute chose faite.

Suite à la tempête et aux énormes destructions de décembre dernier, EDF a dû faire des frais imprévus et a proposé de retarder son désendettement. Le gouvernement lui a alors imposé de maintenir le plan de désendettement prévu, et EDF en a été réduite à vendre à des banques des créances (pour un montant de 13 milliards) ce qui revient en gros à faire un emprunt aux banques. Mais pourquoi cette exigence du gouvernement qui n'a pas voulu tenir compte du cas de force majeure de la tempête? Ne serait-ce pas pour qu'EDF soit privatisable à la date prévue, celle où elle n'aura plus de dettes?

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a toutes les raisons de ne rien croire des déclarations officielles sur le maintien d'EDF entreprise d'Etat!

André VICTOR



Logement social

UNE LOI CONTRE L'EXCLUSION... QUI L'AGGRAVE!

La loi «solidarité et renouvellement urbain», dite loi Gayssot-Besson, vient d'être définitivement votée par le Parlement. Cette loi est censée imposer aux communes de plus de 3500 habitants qu'elles aient, sur leur territoire, 20% de logements sociaux. C'est une façon pour le gouvernement de laisser croire qu'il fait quelque chose pour mettre fin à une situation qui devient de plus en plus dramatique.

Un certain nombre de maires concernés, de droite comme de gauche, ont immédiatement exprimé leur opposition à un projet qu'ils déclarent inapplicable. Ainsi le maire RPR du Raincy, ancien ministre de la Ville, Eric Raoult, a déclaré qu'il ne disposait pas de terrains. Un autre, toujours RPR, celui de la ville du Perreux, commune de la banlieue parisienne elle aussi, prétend que les 1840 logements sociaux qui font défaut dans sa ville pour atteindre les quotas imposés par cette nouvelle loi, le contraindraient à

exproprier 600 à 700 pavillons. La vérité, c'est que la plupart de ces maires ne veulent pas de pauvres chez eux, et disent même préférer payer les pénalités qu'imposera la loi (si elle est un jour mise en œuvre), dans les cas où les chiffres de logements qu'elle fixe ne seraient pas atteints.

D'ailleurs, ils n'ont guère de raisons de paniquer, l'objectif ne devant être atteint que dans vingt ans, et la pénalisation se limitant à 1 000 F par logement manquant. Il n'est même pas certain que le refus des maires réfractaires fasse perdre de l'argent à la commune dont ils ont la gestion: elle peut même leur en faire gagner. Car, et ils le savent bien, la création de cités HLM pèserait à la baisse sur le prix de l'immobilier. Sans compter, et cela peut entrer aussi dans leur calcul, qu'une éventuelle modification de la composition sociale de leur fief pourrait avoir des conséquences sur l'électorat local, ce qu'ils ne voient pas forcément d'un bon œil.

Ce n'est pas la première fois qu'est évoquée cette question de la répartition des logements sociaux entre les communes, et que l'on affirme péremptoirement

que cette situation n'a que trop duré. Cela n'a pas empêché qu'elle se dégrade.

Il y a plus de deux millions de mal-logés, et plus de cinq millions de personnes qui ne le sont pas dans des conditions satisfaisantes. C'est donc que les décisions précédentes sont restées sans effet. Les logements sociaux restent concentrés dans les mêmes municipalités populaires, et toujours en nombre insuffisant. D'après le quotidien *Le Parisien* il faudrait construire au moins 450 000 logements de ce type, ce qui permettrait tout juste de faire face aux premières nécessités.

Mais ce sont les lois du marché, et non les besoins de la population qui déterminent les constructions. Les promoteurs construisent ce qui leur rapporte, c'est-à-dire des logements destinés à la clientèle la plus solvable. Pour les plus démunis, la crise du logement risque d'avoir encore, malheureusement, de beaux jours. Les lois qui se succèdent pour y remédier ne réussissent pas à grand-chose, même pas à masquer cette triste réalité.

Aline RETESSE

Congrès du PS

UNE GAUCHE DE PACOTILLE

Le Congrès du Parti Socialiste s'est terminé sans qu'ait été réalisée une « synthèse », c'est-à-dire le rassemblement autour d'une motion commune entre les différentes tendances. La majorité, regroupant les partisans de Jospin, Fabius et Rocard, a recueilli 72,94 % des votes, alors que parmi les deux courants minoritaires, celui mené par Emmanuelli, en recueillait 13,78 %, et celui dit de « la Gauche Socialiste » dont les têtes de file sont Julien Dray et Jean-Luc Mélanchon, 13,28 %.

Le fait même que les protagonistes de ces courants aient évoqué la possibilité d'une synthèse avec la position majoritaire, qui regroupe entre autres, les ministres socialistes, suffit à montrer les limites de ces oppositions, du moins en ce qui concerne leurs responsables, dont l'ambition majeure est, sinon d'être le calife à la place du calife, du moins de faire partie de son entourage rapproché. Pour Mélanchon, qui occupe un poste aux côtés de Lang, cet objectif est d'ores et déjà, réalisé.

On a bien du mal à discerner ce qui distingue, même verbalement, les majoritaires des

minoritaires, tant il est de règle, au sein des partis sociaux-démocrates, de dire tout et son contraire, sans que ce qui est dit engage qui que ce soit. Néanmoins les minoritaires ont voulu donner à leurs motions une tonalité plus « gauche ». Etant donné la politique de Jospin, ça n'est pas bien difficile ! Ils reprochent respectueusement au gouvernement de ne pas aller assez loin sur les questions sociales, et souhaiteraient, disent-ils, une politique qui apparaisse plus favorable aux intérêts de la population. Ainsi, pour preuve de ses préoccupations, Emmanuelli critique la politique d'austérité du gouvernement, déclarant que « le montant de la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi ». Jospin lui a d'ailleurs répondu que loin de lui une telle intention, tout en continuant imperturbablement à privilégier les comptes en banque des riches. Mais Emmanuelli, pour ne prendre qu'un exemple, ne pousse pas l'audace – verbale – jusqu'à chiffrer la revalorisation des salaires qu'il estime nécessaire et encore moins dire dans quelles poches prendre l'argent.

La « Gauche Socialiste »

n'est pas plus hardie, quand elle n'est pas tout bonnement flagorneuse. Ainsi ces propos de Jean-Luc Mélanchon, qui décerne un satisfecit enthousiaste à la politique de Jospin. Il s'est félicité que cette politique « nous ait ramenés sur le chemin du plein emploi, ce flambloyant printemps des peuples » ! Les deux millions de chômeurs recensés, les millions de salariés précaires n'ont pas

dû s'apercevoir de ce printemps. Mélanchon est manifestement dopé par sa nomination au gouvernement, comme sous-ministre de l'Enseignement professionnel. Mais cela n'excuse pas tout.

Alors à quoi peuvent bien servir ces oppositions, par-delà les ambitions politiciennes de ceux qui en sont les porte-parole ? A pas grand-chose, sinon à développer l'illusion que le PS pour-

rait s'ancrer à gauche. Il fut un temps où c'était Chevènement et le CERES qui avaient choisi un tel positionnement. On a pu voir ce qu'il en était. Les discours des Emmanuelli, Dray, Mélanchon et compagnie peuvent peut-être encore duper un certain nombre de militants et de sympathisants du PS. Mais sans doute de moins en moins.

Marianne LAMIRAL



Et pourquoi pas la République du Père Noël ? J.-L. Mélanchon au Congrès du PS

Retraites

LA CFDT TOUJOURS DERRIÈRE LE PATRONAT

Lors des négociations sur les retraites menées par le MEDEF dans le cadre de la « refondation sociale » – on devrait dire démolition sociale – la CFDT a proposé un système de « retraite à la carte ». Finie la retraite à 60 ans, « s'il y a un paramètre à privilégier, c'est la durée de cotisation qui est le paramètre le plus juste » a déclaré le chef de file de la délégation CFDT, précisant qu'avec ce système, 300 000 salariés ayant commencé à travailler tôt pourraient prendre leur retraite avant 60 ans.

Sauf que pour tous ceux qui ont commencé à travailler plus tard pour diverses raisons, en particulier à cause du chômage, le départ en retraite reculerait d'autant. Une sorte de double peine : la « galère » à vingt ans et le

travail forcé après soixante, sinon une retraite amputée.

On peut faire confiance au patronat pour calculer la durée de cotisation qui obligera la plupart des travailleurs soit à travailler plus longtemps qu'aujourd'hui, soit à partir avec une retraite amputée.

La CFDT a qualifié son projet de « big bang » des retraites, façon sans doute d'indiquer qu'elle comptait bien faire exploser le système actuel. Après la discussion sur le PARE, dans laquelle la CFDT s'est trouvée à l'unisson du MEDEF, la CFDT récidive et va une nouvelle fois au devant des désirs du patronat qui réclame lui aussi dans ces négociations un système de « retraite à la carte ».

C. B.

Le PCF nouveau de Roland Castro

Jugeant que la « mutation » du PCF ne va pas assez vite, trois élus « d'ouverture » de la direction du PCF élus à son dernier congrès, dont l'architecte Roland Castro et l'ancien syndicaliste-enseignant Deschamps viennent de créer un « club » de réflexion intitulé « Entrées libres ». Tout un programme !

Les initiateurs, qui rêvent sans doute de faire salon,

comparent le PCF nouveau qu'ils appellent de leurs vœux à « l'enfant qui apprend à marcher : il hésite à lâcher la main de sa maman, la lâche, puis la reprend, parce qu'il a peur du monde ». En conséquence de quoi, ils se proposent en toute modestie comme guides du PCF. Pour cela, le jardinier d'enfant, Castro, n'hésite pas à affirmer que lui

et ses deux compères « (sont) les troupes les plus fraîches » !

Eternelle juvénilité de Roland Castro, maoïste en 1968, mitterrandiste à tous crins après 1981, mutant au PCF en l'an 2000, bref électron libre, mais toujours si loin, et du communisme, et des travailleurs.

M. R.

Atofina – Carling Moselle

Le Comité de soutien à Yves Meyer nous a adressé l'appel suivant signé par les confédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, ainsi que par AC!, MRAP, MDC, PS, PCF, LCR, LO :

« Yves Meyer a été licencié le 21 août 2000 par la société Atofina appartenant au Groupe TotalFinaElf, au prétexte d'un refus d'une mutation géographique en France après avoir travaillé sous contrat d'expatriation pendant 5 ans.

En réalité, la direction d'Atofina n'entend pas voir M. Meyer réintégrer son site d'origine à Carling (Moselle) où travaille son épouse, vu son activité syndicale d'avant 1995. Ainsi l'exercice d'un droit fon-

damental se traduit par l'exclusion d'un salarié.

Le groupe TotalFinaElf remet en cause l'exercice d'une liberté publique.

La violation d'un droit de l'homme, comme ici la liberté d'opinion, la vie privée et la liberté syndicale, concernent l'ensemble des travailleurs car la victime « potentielle » symbolise les libertés fondamentales reconnues à chacun.

Le pouvoir patronal n'est pas intangible. Il faut anéantir l'acte illégitime que constitue le licenciement d'Yves Meyer et restituer à cet homme son emploi et sa dignité.

Les signataires de cet appel mettront tout en oeuvre afin qu'Yves Meyer soit réintégré au sein d'Atofina, filiale du groupe

RÉINTÉGRATION D'YVES MEYER

TotalFinaElf à l'usine de Carling. »

Le Comité de soutien appelle à adresser des motions de protestation contre ce licenciement scandaleux à :

M. Thierry Desmarests, PDG de TotalFinaElf, Tour Coupole 92 078 Paris La Défense 6 Cedex 45
Tél : 01 47 44 45 46
Fax : 01 47 44 49 53.

Le tribunal des Prud'hommes de Forbach doit se prononcer le 15 décembre au matin, le Comité de soutien appelle à soutenir massivement Yves Meyer. Ne laissons pas passer ce licenciement !

Comité de soutien à Yves Meyer : Centre de Loisirs UFTIC Route de Porcellette 57500 Saint-Avold. Tél : 03 87 91 72 43, Fax : 03 87 91 78 79

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

VIVE LA RÉVOLTE DES PALESTINIENS

La répression israélienne est largement connue et sa politique de terreur est aujourd'hui exposée y compris dans la presse israélienne. Le quotidien de Tel-Aviv *Haaretz* a publié le lundi 20 novembre un entretien avec un tireur d'élite de Tsahal, l'armée israélienne. Ce soldat expose très simplement les consignes de ses supérieurs. « *Quand on dit à un sniper de tirer, son intention sera de toucher la tête. S'il tire, c'est pour tuer. Très rarement on nous demande de viser les jambes* ». Quant à la définition de l'enfance Tsahal innove puisque, toujours selon cet entretien, « *Vous ne tirez pas sur un enfant qui a douze ans ou moins. Au-dessus de douze ans c'est autorisé. C'est ce qu'ils nous disent* ». Ce qu'ils ne disent pas, semble-t-il, c'est comment distinguer l'âge d'un enfant dans une émeute.

Le 20 novembre le gouvernement israélien, dirigé par le travailliste Ehud Barak, a franchi un cran supplémentaire dans la répression. Le bombardement de Gaza, pendant près de deux heures, à une heure d'affluence, par une opération combinée aéronavale, a fait des dizaines de blessés et un nombre de morts inconnu précisément à ce jour. Il ne s'agit plus d'interventions dans le cadre de sanglantes opérations anti-émeutes mais bel et bien d'une opération de guerre en vue de terroriser les populations civiles. Le 26 novembre, le nombre de victimes depuis deux mois s'élevait à 278, des Palestiniens dans leur écrasante majorité, bien que les morts israéliens soient aussi de plus en plus nombreux.

En apparence le monde entier est ému et se penche sur la question. L'ONU, l'Union européenne, tous les Etats de la planète. Pas une chancellerie qui n'ait, d'une manière ou d'une autre, appelé au dialogue, à la négociation, à la paix. On a même sollicité l'aide du démocrate bien connu, un dénommé Poutine, que d'ordinaire pourtant les autres grands démocrates, Clinton, Chirac, Schröder ou autre Blair n'aiment pas voir se mêler des affaires extérieures à la Russie. Que ne sont-ils prêts à accepter pour calmer la révolte du peuple palestinien !

Car tous ces gens qui brandissent le rameau d'olivier n'ont que cette idée en tête. Leur succès, ce n'est pas quand la répression s'arrête, c'est quand pour la première fois depuis trois semaines Barak et Arafat rediscutent au téléphone pour éteindre la colère du peuple palestinien. Car l'Autorité Palestinienne de Yasser Arafat est bien sur la même longueur d'onde. Alors que tombent tous les jours des insurgés, elle cherche à négocier, non pas pour obtenir le droit légitime des Palestiniens à l'autodétermination mais la possibilité pour la bourgeoisie pales-

tinienne de gouverner des ghettos. Comme le sont tous les dirigeants des Etats arabes voisins, qui meurent de peur que leurs populations prennent exemple sur ce peuple spolié mais aujourd'hui dressé contre l'oppression.

Pourtant la révolte qui dure malgré les centaines de morts et le prestige de plus en plus entamé de Arafat et même de l'OLP montrent qu'une bonne partie des Palestiniens sait qu'il n'y a que la lutte, aussi dure soit-elle, qui fera reculer Israël et les grandes puissances qui sont derrière. N'est-ce pas la première Intifada qui a forcé Israël à négocier des accords d'Oslo ? Et encore plus récemment la guérilla à quitter sans gloire le Sud Liban occupé depuis presque vingt ans ?

C'est même cette lutte qui pourrait être le moyen d'entraîner à leurs côtés, non seulement les autres peuples arabes exploités et opprimés par tous les régimes arabes mais aussi les opprimés israéliens. C'est elle qui a, il y a quelque temps, entraîné un fort mouvement pacifiste en Israël, c'est elle qui aujourd'hui entraîne déjà la révolte des Arabes israéliens. Car la société israélienne est aussi traversée par la lutte de classe. Et les travailleurs israéliens, juifs comme arabes, ne sont pas à jamais enchaînés au sionisme, dont ils ne retirent en fait de bénéfique que la possibilité d'être exploités au nom d'un prétendu intérêt commun avec les bourgeois israéliens et de devoir risquer leur vie et vivre dans un état de guerre permanent pour défendre les intérêts de ces mêmes bourgeois.

A condition bien sûr que les opprimés palestiniens sachent, tout en menant la guerre contre l'Etat israélien, s'adresser à ces opprimés israéliens. Et pour cela s'opposer aux nationalistes et intégristes qui eux tous sans exception (y compris ceux qui à un moment ou un autre peuvent apparaître radicaux : nous avons l'exemple d'Arafat) sont toujours prêts à passer accord avec l'Etat israélien, jamais à en appeler aux travailleurs d'Israël.

Ce mercredi en France une partie de la gauche appelle à manifester en solidarité avec les Palestiniens. C'est bien le moins en effet que tous ceux que la répression de l'Intifada indignent le manifestent. Et certainement l'extrême gauche et les révolutionnaires seront de ces manifestations. Mais pas pour réclamer, comme le fait toute cette gauche bien pensante, et bien gouvernementale, la paix par le dialogue entre Barak et Arafat sous la supervision de Clinton ou Chirac. Pour affirmer sa solidarité avec la lutte et la révolte des opprimés... Ce qui est d'ailleurs la seule voie pour avoir un jour la paix.

Tristan KATZ

Le numéro 12 (novembre-décembre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire, un dossier sur « l'école en crise » et le mirage de la démocratisation scolaire. Des articles sur l'effondrement des salaires réels depuis 1982, les grèves sur les salaires en Belgique ; la situation des Tziganes en France et en Europe ; la révolte palestinienne ; des correspondances d'entreprise (grèves à Limoges ; chez les opérateurs télécom à Bagnolet ; enquête CGT sur les salaires à PSA Aulnay sous Bois).

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Étincelle* (F).
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Tortures en Algérie

JOSPIN NE VEUT PAS D'HISTOIRE

La discussion qui s'est instaurée à la suite des interviews récentes parues dans le quotidien *Le Monde* des généraux Massu et Aussaresses, a de quoi laisser pantois. Laissons de côté ceux qui, à droite, récusent, comme ils l'ont toujours fait, ceux qui osent remettre en cause l'action de cette armée française qu'ils considèrent comme intouchable, voire même immaculée. Mais le PS et en particulier Jospin interviennent dans le même registre « pas touche ! » Et si on n'en est plus au « bouche cousue » qui a prévalu jusqu' alors, puisque Massu sur ses vieux jours – il a 92 ans – et son exécutif des basses œuvres l'ont ouverte, il faut que ce débat « passionnel » reste mesuré.

Pas question, déclare Jospin, d'en faire une affaire politique, c'est une affaire qui relève de l'Histoire et des historiens. Ce seront eux qui auront la charge de départir la responsabilité de chacun. Les déclarations de Massu et de son acolyte, qui ne font que confirmer ce qui se savait depuis toujours, ne suffiraient-elles pas pour prendre position contre une guerre injuste, sans doute pas seulement à cause des moyens qui y furent utilisés, mais aussi à cause d'eux ?

L'armée française, au su des dirigeants politiques, a torturé, a procédé à des exécutions sommaires. Même les officiers supérieurs, qui en furent les acteurs et les témoins, l'admettent aujourd'hui, et l'un d'eux, Aussaresses, déclare apparemment sans état d'âme qu'il a lui-même abattu de sa main 24 suspects, pour éviter, bon père du régiment, à des subalternes de faire ce sale boulot. Que faut-il de plus pour prendre position ? Pour manifester son dégoût, pour appeler un chat un chat, un tortionnaire et un exécutif une brute, fut elle française et galonnée ?

Mais, comme le disent en substance Massu et Aussaresses, qui parlent de ces choses-là sur le ton détaché de professionnels pour qui la repentance n'est pas de mise, ils n'ont été « que de bons ouvriers » : « adressez vous aux patrons », on ne fait pas la guerre, et encore moins les guerres coloniales, en gants blancs. Aussaresses l'affirme sans fard : « *S'il fallait le refaire, cela m'emmerderait, mais je recommencerais* ». On n'a aucun mal à le croire, et à comprendre sa logique. Elle n'est pas seulement la sienne, mais celle des « politiques » qui ont décidé cette guer-

re d'Algérie, comme ils avaient décidé la guerre d'Indochine, les massacres de Sétif et de Madagascar. On y retrouve à chaque fois ces prétendus hommes de gauche, qui n'ont manqué aucun de ces épisodes sanglants de l'histoire de « notre » impérialisme national. Ce sont eux qui ont accordé toute liberté à ceux qui étaient chargés de faire cette guerre, toute liberté pour la faire « au mieux ».

A moins de considérer que ces fleurons de la civilisation que sont les généraux Massu ou Aussaresses sont des menteurs, ce que seul un de leurs congénères, Bigeard ose faire (mais il est vrai qu'il nie encore qu'il y ait eu des tortures en Algérie ; il n'y aurait eu, selon lui, que la « gégène », qui ne doit être sans doute qu'un anodin jeu électrique), les faits sont une nouvelle fois publics, incontestables. Mais prendre position sur ces faits, c'est du même coup prendre position contre ceux qui les ont laissés faire, voire même commandés. C'est désavouer des hommes comme Mitterrand, une des pièces maîtresses des gouvernements qui ont donné le feu vert à Massu et à ses sbires. Ce même Mitterrand dont Jospin vient de se déclarer un des héritiers au tout récent congrès du PS à Grenoble. C'est dire que les tortionnaires étaient à Alger, tandis que les responsables trônaient à Paris dans les ministères.

Jospin laisse habilement – nous dirons lâchement – soin aux historiens d'en débattre et d'en juger. Il vient, suprême audace, d'accepter que les archives soient enfin ouvertes à ces historiens.

Comme si cette histoire était encore à faire ! Dès les années soixante, des hommes, au péril de leur vie et de leur liberté, racontaient ; d'autres, malgré la censure de l'époque, faisaient circuler leurs écrits, que l'on essayait d'étouffer, à défaut de pouvoir les nier. Leurs auteurs n'étaient pas des historiens, pour la plupart, mais simplement des militants, des acteurs, et pour tout dire, des hommes courageux et dignes. Il y a maintenant quarante ans de cela. Il n'est pas nécessaire de visiter les archives, il suffit simplement de lire ou de relire ces témoignages, tels que ces quelques livres, parmi d'autres parus à l'époque, dont nous parlons ici...

J-P.V.

Arlette LAGUILLER :

LES VÉRITABLES PROFITEURS DE LA GUERRE D'ALGERIE

« On nous parle de démocratie car on nous concède le droit d'élire des députés et même le président de la République, sans cependant nous donner la possibilité de les révoquer aussitôt qu'ils trahissent leurs promesses. Mais derrière ceux qui sont élus il y a tout l'appareil d'Etat, les hauts fonctionnaires que personne n'élite, la hiérarchie militaire dressée pour accomplir sans état d'âme les basses besognes pour le compte de la bourgeoisie.

Et aujourd'hui qu'on reparle un peu des crimes de l'armée française en Algérie, de la torture, des exécutions sommaires, il est difficile de savoir qui sont les plus répugnants : les bourreaux galonnés qui coulent des jours heureux à la retraite, les ministres – y compris socialistes – qui les ont couverts en

connaissance de cause ou ces dynasties bourgeoises, ces actionnaires des groupes capitalistes qui se sont enrichis grâce au pillage de l'Algérie. De ceux-là personne n'évoque le nom. Pourtant les véritables profiteurs de plus d'un siècle de domination coloniale, les véritables responsables de la sale guerre d'Algérie, ce sont eux. Le vrai pouvoir c'est eux.

Et ce sont encore eux aujourd'hui. Les grandes décisions économiques, celles qui affectent le sort de centaines de milliers de travailleurs et de toute une population, appartiennent à de grands groupes capitalistes que personne n'élite et que personne ne contrôle. Alors qu'eux en revanche, ils contrôlent les dirigeants politiques, les radios, les chaînes de télévision et les neuf dixièmes de la presse écrite. »

Quand l'armée torturait

QUE FAISAIT LA GAUCHE AU GOUVERNEMENT ?

Quand, à la Toussaint 1954, commença l'insurrection algérienne contre l'oppression coloniale imposée par l'impérialisme français, le gouvernement de Paris était dirigé par Mendès-France. Mitterrand était son ministre de l'Intérieur. La réaction de ce gouvernement fut la même que celle de son prédécesseur face aux révoltes des peuples colonisés : il se lança dans la répression avec l'envoi de bataillons de parachutistes, de quinze compagnies de CRS et de gardes mobiles. De 60 000 hommes en Algérie en 1954, on passa à 500 000 à la fin 1956.

Le MTLD, le principal parti nationaliste, fut interdit. Par centaines, ses militants furent arrêtés. Dans les commissariats, les passages à tabac devinrent la routine, ce que pudiquement on appelait « les interrogatoires poussés ».

L'écrivain François Mauriac dans un article intitulé *La Question* dénonça les mauvais traitements et les actes de torture commis sur des détenus algériens. Mitterrand, le ministre de l'Intérieur d'alors en réponse rendit hommage

à la police française, Mendès-France l'appuya en déclarant : « Il n'y aura de la part du gouvernement ni hésitation, ni atermoiement, ni demi-mesure... il n'y aura aucun ménagement contre la sédition ».

En janvier 1956 une nouvelle majorité dite de gauche, le Front Républicain, fut élue sur un programme de « recherche de la paix et de la concertation en Algérie ». Guy Mollet, dirigeant du Parti Socialiste, forma le gouvernement, appelant une fois de plus Mitterrand au ministère de la Justice, Chaban-Delmas au ministère des Anciens combattants, et nomma Mendès-France ministre d'Etat. Afin d'avoir les mains libres en Algérie, Guy Mollet se fit voter les « pleins pouvoirs » par sa majorité de Front Républicain, pouvoirs spéciaux qui furent votés par les députés du PCF. Le 7 janvier 1957, il remit tous les pouvoirs de police dans le département d'Alger au général Massu commandant la 10e division parachutiste afin de « liquider le terrorisme urbain ».

Ce qu'on allait appeler « la bataille d'Alger »

commençait. Elle fut menée à coups de rafles massives et aveugles. Les interpellés furent systématiquement soumis à la torture et souvent exécutés ensuite. Dans un rapport à ses supérieurs hiérarchiques, le secrétaire général de la Préfecture de police d'Alger signalait que, sur 24 000 personnes pour lesquelles il avait signé une assignation à résidence, 3 024 avaient disparu ! De plus il précisait que ce chiffre était sans doute inférieur à la réalité, les militaires n'ayant pas toujours le temps de faire cette « demande » pour chaque personne arrêtée.

Les ministres de gauche de l'époque savaient tout cela. Ils en étaient même les mieux et les premiers informés. Pour le moins ils laisseraient faire, ils couvrirent, et fournirent aux tortionnaires tous les moyens matériels et humains dont ils purent avoir besoin. Quant aux quelques journalistes qui dénonçaient ces faits, ils furent souvent poursuivis en justice et les rares journaux qui les publiaient fréquemment saisis.

Alain VALLER

Manifestation le 2 décembre MUMIA ABU JAMAL DOIT ÊTRE LIBÉRÉ !

Aux États-Unis Mumia Abu Jamal, un ancien militant des Black Panthers continue de vivre en prison sous la menace d'une exécution à la suite d'un procès truqué.

C'est intolérable, comme il est intolérable que les autorités de Philadelphie se refusent à toute révision du procès.

Nous nous associons aux initiatives des organisations, des associations qui soutiennent Mumia Abu Jamal et réclament que justice lui soit faite, qu'il soit mis en liberté et que son procès soit révisé.

C'est pourquoi nous nous associons à l'appel à la manifestation qui aura lieu le samedi 2 décembre, à 14 heures, à Paris départ place de la République.

Des exactions dénoncées dans les années soixante

DES LIVRES QUI TÉMOIGNENT

La Question d'Henri Alleg – *La torture dans la République (1954-1962)* Pierre Vidal-Naquet – *Le peuple algérien et la guerre* de Patrick Kessel et Giovanni Pirelli – *Les harkis à Paris et Ratonnades à Paris* de Paulette Péju – *Le désert à l'aube* de Noël Favrelière.

Dans *La Question*, un livre paru en 1961, en pleine guerre d'Algérie, Henri Alleg, militant communiste, directeur d'*Alger républicain*, un journal interdit en septembre 1955, témoignait des tortures qu'il avait subies durant sa détention dans l'une des geôles clandestines de l'armée française à Alger, alors sous contrôle de la 10e division parachutiste du général Massu. Accusant notamment les responsables militaires de torture, le témoignage bouleversant d'Henri Alleg provoqua un choc dans l'opinion publique et suscita un scandale dans la presse française et internationale.

Dans son étude historique *La torture dans la République (1954-1962)*, parue au lendemain même de la guerre d'Algérie, Pierre Vidal-Naquet dénonçait également la torture pratiquée par la police et l'armée. S'appuyant sur des informations précises (qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun démenti), l'auteur mettait en évidence dans son livre l'enchaînement qui amena le gouvernement socialiste de l'époque à s'engager dans la guerre, à y intensifier la répression et à signer un chèque en blanc à l'armée en Algérie. Dès 1955, l'état d'urgence fut instauré sur l'ensemble du territoire algérien. Cela allait laisser libre cours à la soldatesque, désormais débarrassée des contraintes d'une légalité qui, de toute façon, ne s'y était guère appliquée jusqu'alors.

Sous les ordres du général Massu et du colonel Bigeard, les militaires torturaient, massacraient les Algériens qui combattaient (ou étaient suspectés de

combattre) pour l'indépendance de leur pays. Ces militaires français étaient couverts au plus haut niveau de leur hiérarchie, mais aussi par les hommes politiques au pouvoir, de Robert Lacoste en poste en Algérie à Pierre Mendès-France, Edgar Faure, Max Lejeune, Guy Mollet, François Mitterrand qui étaient ministres.

Le livre de Vidal-Naquet met en évidence la responsabilité du gouvernement, et y compris sa responsabilité dans l'usage des pires moyens utilisés dans cette répression. Le silence et le mensonge permanent étaient de règle de la base au sommet de l'Etat, du planton au ministre en exercice. Le système de la torture se développa à l'ombre et avec la complicité du pouvoir politique.

Patrick Kessel et Giovanni Pirelli publiaient, eux, dès 1963 dans *Le peuple algérien et la guerre*, aux éditions François Maspero, des centaines de témoignages, de lettres, de plaintes de militants algériens torturés par l'armée en Algérie, d'ouvriers ou d'étudiants algériens victimes des sévices de la police française dans la capitale, sans oublier les appels des internés dans les camps en Algérie, etc.

René CYRILLE

La torture dans la République de Pierre Vidal-Naquet, *La Question d'Henri Alleg*, sont publiés, au jour d'hui, aux Editions de Minuit. Le peuple algérien et la guerre de Patrick Kessel et Giovanni Pirelli, depuis longtemps introuvable, peut se consulter en bibliothèque.

RATONNADES À PARIS précédé de LES HARKIS À PARIS de Paulette Péju

Paulette Péju, journaliste, écrivit ces deux petits livres dans l'urgence. Ils furent immédiatement saisis par la police dans les locaux de l'imprimerie. Ils témoignent des méthodes mises en œuvre à Paris sous les ordres du préfet de Police Papon contre la population d'origine algérienne pour tenter de détruire l'organisation du FLN

implantée en son sein. Méthodes qui n'avaient rien à envier à celles de Bigeard et de Massu en Algérie.

A. V.

Ratonnades à Paris, précédé de Les Harkis à Paris. De Paulette Péju, Ed. La Découverte, 59 F

LE DÉSERT À L'AUBE

de Noël Favrelière

Noël Favrelière, rappelé en 1956 dans un régiment de parachutistes, déserta quelques semaines après son arrivée en Algérie. Il sympathisait déjà avec la cause du peuple algérien. Ses années de service militaire passées là-bas lui avaient fait comprendre la misère dans laquelle vivait celui-ci, et prendre conscience de l'oppression coloniale.

Lorsqu'il fut renvoyé en Algérie en juillet 1956, Noël Favrelière y vit les jeunes rappelés entraînés par leurs officiers à pratiquer les exécutions sommaires et à violenter la FLN dont il avait la garde, le sauvant d'une mort certaine et à partir avec lui. Fuyant dans le désert la nuit, se cachant le jour,

tous deux rejoignirent les maquis de la frontière tunisienne, où Noël Favrelière combattit aux côtés du FLN.

Publié en 1960, ce livre, où Noël Favrelière raconte comment il quitta l'armée française pour passer du côté des combattants algériens, fut saisi une semaine après sa parution, et interdit. Il était, et reste encore, le témoignage de ce que les gouvernements qui menèrent la sale guerre d'Algérie firent subir à la population de ce pays, mais aussi aux soldats envoyés là-bas pour la réprimer

D.M.

Édition de minuit : 89 F

Israël

DANS LES TERRITOIRES OCC UNE POLITIQUE COLONIALE

Alors que chaque jour la répression engagée par l'armée israélienne contre la révolte du peuple palestinien apporte sont lot de victimes, le gouvernement Barak continue sa politique de faits accomplis, tant dans le domaine législatif que dans celui de l'extension des colonies.

Le gouvernement israélien a ainsi décidé lundi 27 novembre que dorénavant, toutes modifications concernant les limites municipales actuelles de Jérusalem doivent être adoptées par une majorité absolue des députés. Cette nouvelle loi a évidemment pour but de rendre à l'avenir plus difficile encore la possibilité d'un accord israélo-palestinien sur la ville.

Les limites municipales de Jérusalem n'ont aujourd'hui rien à

voir avec la ville elle-même. C'est en fait une vaste zone, appelée aussi le grand-Jérusalem, qui englobe de nombreuses colonies juives dont les plus connues sont Har Homa, Ramot Allon ou encore Gilo, et des villes et quartiers palestiniens dont Jérusalem-Est. Actuellement, l'ensemble de la zone s'étend sur 20 kilomètres du nord au sud et sur plus de 10 kilomètres d'ouest en est. Mais cette superficie déjà très importante, vu l'étroitesse de la Cisjordanie, devrait s'étendre encore, voire doubler avec l'adjonction de la principale colonie juive de Cisjordanie : Maale Adumim, située quelques kilomètres à l'est de l'actuelle municipalité de Jérusalem.

Cette colonie qui compte aujourd'hui un peu moins de 30 000 habitants a commencé à être édifée à la fin de l'année 1975, sous le premier gouvernement dirigé par le travailliste Itzhak Rabin. En juillet 1977, quelques mois après la victoire de la droite, le gouvernement de Begin classait Maale Adumim comme zone de développement prioritaire, ce qui permit à la colonie de recevoir encore plus de subventions au logement, plus de réductions d'impôts et plus de prêts à faible intérêt. En 1992, Maale Adumim fut la première colonie à obtenir le statut de ville.

Bâtie sur des terres prises aux Palestiniens et aux tribus bédouines qui furent expulsées, la nouvelle ville bénéficia en 1995 un plan d'expansion mis au point par le second gouvernement Rabin. Et ainsi, avec une population assez faible, la colonie s'étendit sur 53 kilomètres carrés, soit une superficie plus vaste que Tel Aviv et équivalant à la moitié de Paris. A terme l'objectif serait bien sûr d'intégrer Maale Adumim à Jérusalem, enserrant ainsi la Jérusalem-Est arabe dans un véritable étai.

D'ailleurs, à ce propos, Barak a été très clair. Lors d'une visite à Maale Adumim il a promis : « Chaque maison que vous avez construite ici est une partie de l'Etat d'Israël. Pour toujours [...] Nous continuerons à développer et à renforcer Maale Adumim ». Et en fin de discours Barak confirmait que pour lui l'annexion était déjà un fait accompli : « Je dis que vous êtes une partie de Jérusalem ». S'il se poursuit, le plan d'expansion empêchera une liaison directe entre le nord et le sud de la Cisjordanie, en particulier entre les villes de Ramallah et Bethleem. Les Palestiniens ne pourront se rendre d'une ville à l'autre qu'en passant par des territoires sous contrôle israélien, ou alors en faisant un vaste détour par l'est.

En septembre dernier, quelques temps avant que ne débute la seconde Intifada, le mouvement israélien « La Paix maintenant » publiait un rapport montrant que durant les trois premiers mois du gouvernement Barak, on avait autorisé l'édification de 2 600 nouveaux logements en Cisjordanie. La majorité d'entre eux devaient être construits dans la région de Jérusalem, en particulier à Maale Adumim qui, aux dires du ministre du Logement, doit être renforcée si le gouvernement veut sauvegarder Jérusalem.

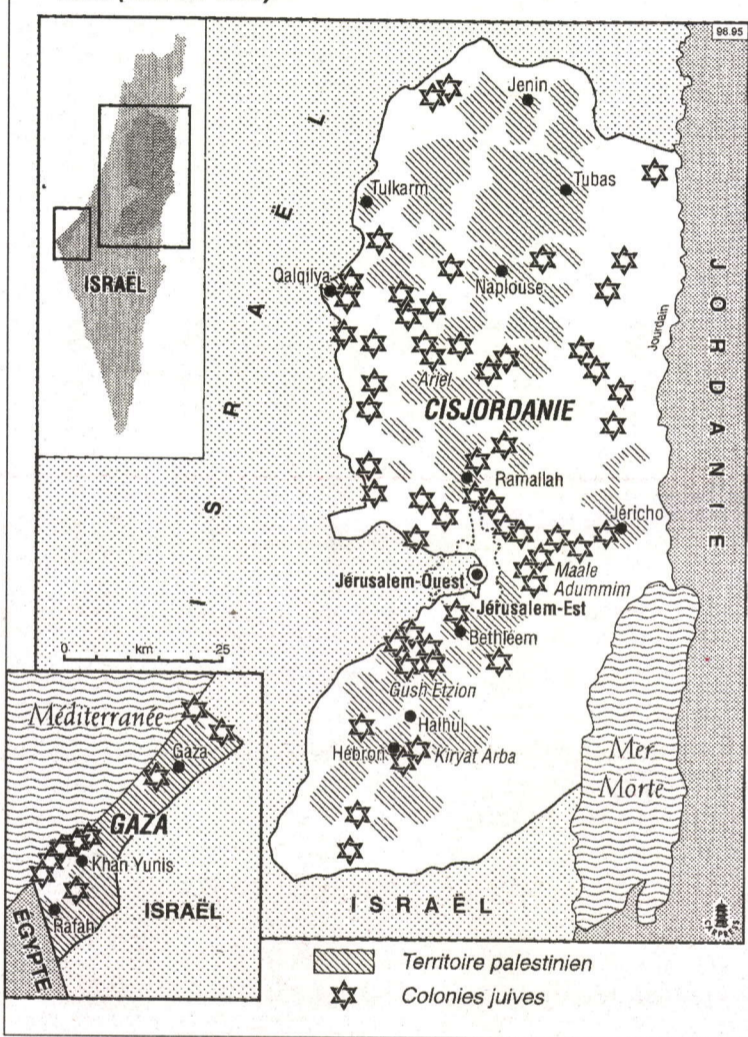
C'est ainsi que les gouvernements israéliens, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont développé leurs colonies, ce qui a abouti à une politique d'encercllement systématique de la population palestinienne. En développant les colonies, en les reliant entre elles, en prenant toutes les terres qu'il jugent nécessaires, en s'octroyant le contrôle de l'eau, si vitale dans cette région, les gouvernements israéliens mènent une politique en tous points identique à celle que menèrent les puissances coloniales européennes à la

fin du siècle dernier et dans la première moitié de celui-ci.

Tout se ressemble, jusqu'au mépris envers les populations, jusqu'à l'établissement d'un système de ségrégation et de discrimination dans lequel deux populations vivant dans la même région sont régies par des systèmes de lois différents.

Les Palestiniens sont soumis à la loi militaire et jugés le plus souvent par des cours militaires, tandis que les Israéliens qui commettent

Les colonies israéliennes parsèment la Cisjordanie et Gaza (état en 1996).



La fiction de « Jérusalem-Est » q Sud, et mord sur une bonne part



États-Unis

LE FEUILLETON DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Selon la presse, déformée par son habitude de chanter les louanges de la « net-économie », les États-Unis disposent actuellement d'un « président virtuel » : le républicain George W. Bush. Virtuel n'étant pas réel, Gore et le camp démocrate entendent bien explorer tous les recours pour que Bush ne soit peut-être pas le 43^e président des États-Unis. Bien entendu, plus cela se prolonge, plus grandit le sentiment que cette élection a tout de la comédie.

En attendant, Katherine Harris, secrétaire d'Etat de Floride, où s'est enlisée il y a maintenant trois semaines l'élection présidentielle américaine, avait envie depuis longtemps de proclamer la victoire de Bush, avec d'autant plus de plaisir qu'elle appartient au camp républicain. Elle vient donc de le faire en déclarant bruyamment : « Notre démocratie américaine a triomphé une fois de plus ».

Elle était tellement pressée qu'elle a refusé d'attendre les résultats du comté de Palm Beach, ajoutant une irrégularité à celle des votes du comté de Miami-

Dade, l'un des plus peuplés de Floride, qui n'ont finalement pas été recomptés jusqu'au bout. Cette « démocratie » est une « démocratie de confetti ». En effet, depuis 110 ans, l'élection concrète du président des États-Unis repose finalement sur des perforations plus ou moins réussies dans des bulletins de vote qui sont, en outre, un modèle de complication. La validité du vote dépend du fait que le « confetti », produit par la perforation, tombe ou pas. C'est en tout cas ce qu'ont essayé de vérifier ceux qui recomptaient les votes de ce carnaval électoral.

En attendant, l'arrogance des

Républicains a donné un coup de fouet aux Démocrates, partisans de Gore, qui contestent les résultats qui donnent 537 voix d'avance à Bush dans l'élection de Floride. Ils les ont déclarés « incomplets et inexacts » et les ont contestés devant une cour de justice locale dont on attend le verdict ces jours-ci. Et, pour contrecarrer Bush qui se comportait en futur président, Clinton a refusé, pour le moment, de lui donner les clés des locaux où se prépare d'habitude la transition d'une équipe présidentielle à l'autre, et le budget qui va avec.

De leur côté, les Républicains

ont déposé un recours auprès de la Cour suprême qui doit examiner vendredi 1er décembre la validité des décomptes manuels de Floride. Il faudra attendre quelques jours après cette date pour connaître l'opinion de la Cour suprême et peut-être, sait-on jamais, le nom du prochain président des États-Unis. Datebutoir de toute cette affaire, sans autres rebondissements : le 12 décembre.

Il reste que cette bataille juridique aura encore contribué à rapprocher l'image que donnent d'eux-mêmes les deux prétendants au fauteuil présidentiel. De

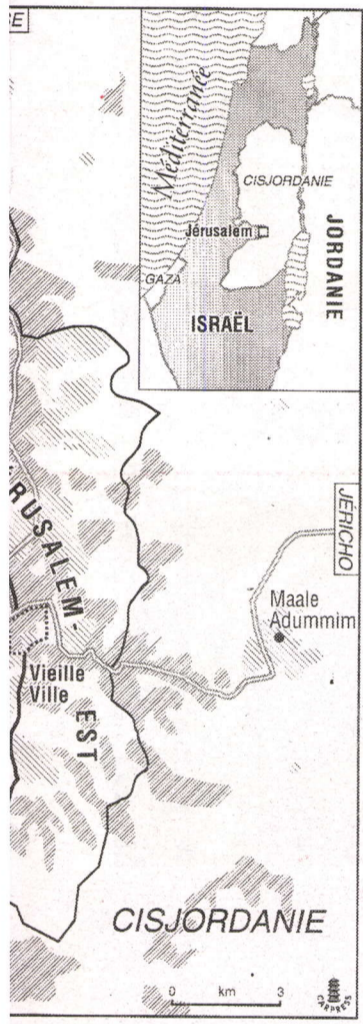
PUPÉS,

Il y a quelques délits sont passibles de cours civiles. Les colons jouissent des mêmes droits que les Israéliens vivant en Israël, tandis que les Palestiniens vivant à quelques centaines de mètres des colonies ont eux des droits très limités dans tous les domaines. Et lorsqu'ils se revoltent, c'est la mitraille.

Il y a quelque temps, au sud de l'Afrique, on appelait un tel système l'apartheid : un régime qui pour la majorité de la population était intenable ; et qui n'a pas tenu.

G.L.

Il est aussi Jérusalem-Nord et le de la Cisjordanie.



Carpess

chaque côté, ils ont leur équipe d'hommes de loi, leurs inconditionnels prêts à tout pour faire triompher leur camp.

L'issue de cet imbroglio électoral pourrait donc finalement dépendre de la décision du groupe de neuf personnes qui siègent à la Cour suprême. Une façon de nous rappeler qu'élection ou pas, sous la domination de la bourgeoisie, le dernier mot reste à l'appareil d'Etat. Car au fond il ne s'agit jamais que de choisir entre deux équipes de politiciens semblables, prêts à tout pour défendre les intérêts des plus riches au mépris des plus pauvres.

Rien de plus logique au fond : dans ce système électoral conçu pour piper les voix des électeurs, le dernier mot pourrait appartenir... aux tribunaux, chargés d'interpréter le vote d'électeurs qui n'ont plus la parole.

Jacques FONTENOY

Allemagne

Après l'introduction en Bourse de la Poste néerlandaise en juin 1998, la Poste allemande vient à son tour de sauter le pas. L'Etat allemand cède 29 % des actions qu'il détient. « A terme, notre but est la privatisation complète de la Poste », a déclaré le ministre des Finances.

De cette privatisation, le directeur de la Poste (ex-dirigeant de Quelle, une grosse société de vente par correspondance) en rêvait paraît-il depuis sa nomination il y a dix ans. Les actionnaires ont répondu à l'appel, le gouvernement social-démocrate et Verts se montre satisfait. Le syndicat des postiers a réuni, le jour même de la mise en vente des actions, 500 délégués non pour organiser une protestation mais... pour discuter de la fusion avec d'autres syndicats du secteur des services.

Ce sont évidemment les millions d'usagers et les postiers qui feront les frais de l'opération. Ces dix dernières années, les effectifs de la Poste allemande sont passés de 394 000 à 244 000. Et comme aucun salarié ayant le statut de fonctionnaire n'a été recruté depuis 1995, ceux-ci constituent aujourd'hui moins d'un

salarié de la Poste sur trois. Ils craignent aujourd'hui pour leurs conditions de travail et pour leur emploi.

En France, la privatisation avait commencé par une division des PTT. En Allemagne, en 1992, il y a eu une division en trois établissements : Télécom, Poste et réseau bancaire de la Poste, qui gardaient chacun leur statut d'établissement public. Mais ce n'était que provisoire. En 1994, le gouvernement de droite dirigé par Kohl obtint l'accord des dirigeants sociaux-démocrates (alors qu'ils étaient soi-disant dans l'opposition) pour opérer le changement de Constitution nécessaire à transformer les trois nouveaux établissements en sociétés anonymes.

Le gouvernement annonça que la participation de l'Etat resterait majoritaire dans le capital de la Poste... tant que la société serait déficitaire. Il était clair que l'Etat avait pour rôle de renflouer les déficits tandis que les actionnaires encaisseraient les bénéfices dès que ceux-ci seraient au rendez-vous. Or, à force de suppressions d'effectifs, d'aggravation des conditions de travail, de fermetures de bureaux ou de remplacement de ceux-ci par des

LE COURRIER PASSE APRES LES ACTIONNAIRES

boutiques ou des petits commerçants effectuant quelques opérations postales, les profits apparurent. Cependant, les actionnaires potentiels trouvaient que la Poste n'était pas encore assez rentable en comparaison d'autres affaires estimées plus juteuses. C'est sans doute pourquoi le gouvernement allemand a pris la précaution de faire acheter une partie des actions de la Poste par des organismes financiers qu'il contrôle et de ne vendre qu'une partie du capital à la fois (la fameuse « ouverture du capital », comme a dit pudiquement le gouvernement français pour éviter de parler de la privatisation de France Télécom).

Pour allécher davantage les actionnaires, la Poste allemande a annoncé qu'elle diversifierait ses activités, rachetant une trentaine d'entreprises en quatre ans. Ainsi, elle se fait fort de récupérer une partie de la manne que le développement d'Internet est censé procurer à ceux qui spéculent dans ce secteur. Des milliards ont été placés dans le transport des colis express et la logistique. Sous ce nom prétentieux, il s'agit en réalité d'exploiter au maximum le travail des routiers, avec comme

conséquence pour la collectivité des risques d'accident de la circulation accrues. Ainsi, la Poste allemande a racheté l'entreprise suisse de transport Danzas ou la société Ducros. Comme La Poste française et d'autres, directement ou par des filiales interposées, cherchent à « conquérir » les mêmes marchés, c'est une concurrence dont rien ne peut sortir de bon ni pour les travailleurs de ce secteur ni pour les petits usagers.

Le ministre des Finances allemand s'est adressé à son homologue français : « Nous ne voulons pas être les seuls à être en pointe sur ce dossier (celui de la privatisation de la Poste NDLR) pendant que les autres maintiennent des barrières pour protéger leur marché intérieur. Il est nécessaire que tous les pays avancent à la même vitesse ».

En matière de privatisation, le gouvernement français n'a pas besoin de conseils. Il connaît déjà ce qui intéresse les actionnaires et n'a aucun scrupule, tout comme les dirigeants allemands, pour passer par-dessus les intérêts élémentaires des travailleurs et des usagers.

Jean SANDAY

L'échec de la Conférence de La Haye

LE JEU DE LA PLANÈTE CHAUDE

La conférence sur « l'effet de serre » s'est donc soldée par un échec, les Européens et les Américains ne parvenant pas à se mettre d'accord. Les représentants des Etats-Unis (de très loin les principaux pollueurs) ont cherché des échappatoires pour ne pas respecter les objectifs de la précédente conférence de Kyoto qui avait défini des baisses d'émissions de gaz à « effet de serre ». On n'est toujours pas certain que la planète se réchauffe, bien que de plus en plus de scientifiques, s'il faut en croire la presse, en sont persuadés. Mais de toute façon, « effet de serre » ou pas, il est évident qu'il

faut réduire les pollutions, qui même si elles ne modifiaient pas les climats attaquent depuis déjà longtemps les poumons du genre humain.

La conférence de Kyoto avait prévu une réduction de l'ordre de 5 %. Selon un chercheur en climatologie, « il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % à 70 % ». Les malheureux 5 % de Kyoto sont donc une misère... et on pollue toujours davantage la planète. Les industriels, fabricants d'automobiles, de produits chimiques, etc. ne veulent pas perdre une partie de leurs profits à protéger la nature.

Après eux l'asphyxie !

A.V.



Gentleman

Le vice-Premier ministre britannique, John Prescott, a attaqué avec virulence Dominique Voynet qui dirigeait les négociations de La Haye au nom de l'Union européenne. Un accord avait été un moment en vue, à condition que les Européens acceptent un compromis sur la pollution avec les Etats-Unis.

John Prescott a déclaré, en parlant de Voynet : « Elle a pris peur, n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi, a dit qu'elle était épuisée et fatiguée et qu'elle ne comprenait pas le détail des proposi-

tions. Elle a finalement refusé de les accepter. » Voynet a préféré pas d'accord du tout à un mauvais accord. Ce n'est pas forcément ce qu'elle a fait de plus mal.

Finalement, après un « coup de gueule » de Dominique Voynet rétorquant que Prescott « perd ses nerfs », ce dernier s'est excusé. Il était sans doute « épuisé et fatigué » quand il a tenu ses propos.

Et puis, au fond, il doit regretter Margaret Thatcher, une qui « en avait ».

A.V.

Le ministre Pierret chez Chausson

Le secrétaire d'État à l'Industrie, Christian Pierret, s'est rendu jeudi 23 novembre sur le site de l'ancienne usine Chausson de Creil pour faire en grande pompe l'inauguration de ce pôle, exemplaire à ses yeux, de réindustrialisation.

Seulement, le désastre industriel et social que les gouvernements de gauche et de droite ont supervisé, chez Chausson en général et à Creil en particulier, est encore dans les mémoires.

L'usine de Chausson-Creil a fermé le 1er avril 1996 à la suite d'un long conflit de plus de trois ans. Après une bataille âpre, des plans de licenciements successifs (il y avait 5 000 personnes dans cette usine dans les années 1980, et encore 2 500 début 1993) les travailleurs de Creil, aux côtés de leurs camarades de Gennevilliers, ont imposé à Renault-Peugeot et au gouvernement des accords qui devaient garantir qu'aucun salarié de Chausson ne se retrouverait à l'ANPE.

En plus des diverses

mesures sociales arrachées par la lutte, le gouvernement avait annoncé « un plan exceptionnel » de réindustrialisation sur Creil, avec à l'appui des dizaines de millions de francs d'aides. L'Etat, en liaison avec le district de Creil, qui regroupe les quatre communes du secteur, a mis sur pied dans l'ancienne usine un site d'accueil d'entreprises. Pour cela il a fait appel en plus à l'aide de la région et du département. De plus l'ancienne usine a été classée en zone franche, ce qui permet aux arrivants d'échapper aux charges, impôts et taxes.

Un accord écrit garantissait qu'au moins 150 ex-salariés de Chausson y seraient reclassés. Aujourd'hui le ministre se félicite des 650 emplois qui y sont. Seulement, chacun reconnaît par ailleurs que l'essentiel des emplois ont simplement été transférés sur ce site pour bénéficier des avantages divers, avec en plus des aménagements payés par les fonds publics. Quant aux engagements pour les anciens Chausson... seules dix personnes travaillent au total sur le site sur les 150 promis. Or sur les 2 500 qui travaillaient encore là en 1993, il reste 85 personnes qui sont encore à l'ANPE. Et l'Etat a renouvelé il y a quelques mois ses engagements initiaux.

Par ailleurs, Christian

Pierret au nom du gouvernement et de l'Etat est garant de la réalisation des accords d'octobre 1995, qui faisaient que Renault garantissait l'avenir des personnels. Les deux usines conservées par Renault dans le cadre de ce plan, l'une à Gennevilliers (ETG) et une usine de câblage à Creil (SCO), vont fermer. Cela a donné lieu à des mois de luttes des travailleurs de Gennevilliers pour obtenir enfin le respect des engagements initiaux, qui ont été étendus aux 150 salariés de SCO-Creil. Seulement, à Creil en particulier, Renault encore une fois ne respecte pas ses

engagements, aussi bien sur les reclassements que sur l'avenir des personnes nées en 1951 et plus, qu'ils devaient accompagner jusqu'à la retraite.

Cette situation a été dénoncée publiquement par les organisations syndicales de Chausson qui assurent encore aujourd'hui le suivi de l'application des accords de 1995 et de ceux qui ont suivi, ainsi que par celles de Renault-SCO. Du coup le représentant du ministre s'est cru obligé de déclarer aux syndicats qu'il a reçu que le gouvernement rappellerait par écrit qu'il entend demander à Renault de respec-

ter la lettre et l'esprit des accords passés. Les travailleurs verront ce qu'il en est.

En tout cas devant le culot de cette visite pour une gloriole mal placée, même la télévision régionale qui a couvert cette visite a mis l'accent sur les engagements non tenus de l'Etat, en rappelant ce qui existait là auparavant, avant que les méfaits perpétrés par Renault et Peugeot, avec l'appui des gouvernements, ne viennent faire disparaître des milliers d'emplois et plonger des familles dans la détresse.

Correspondant LO



Manifestation des ouvriers de Chausson contre les licenciements.

Renault

Jeudi 30 novembre se tient le premier procès de Renault contre les locataires des appartements d'Arcueil dans le Val-de-Marne appartenant à la société automobile et gérés par sa société, la SIRHA, appartements qu'elle louait jusque-là aux salariés de Renault dans le cadre du 1% patronal.

Si la SIRHA assigne ces salariés de Renault habitant dans les immeubles qui lui appartiennent, c'est que Renault a décidé de leur imposer un nouveau bail, en augmentation de 90% sur 6 ans, et, s'ils refusent de les expulser. Et cette mesure ne concerne pas seulement les locataires d'Arcueil mais nombre des propriétés de Renault, qui se montent en tout à 1 600 logements.

L'ENTREPRISE ASSIGNE SES SALARIÉS-LOCATAIRES EN JUSTICE

Il y a procès parce que les locataires d'Arcueil ont décidé de s'organiser pour contester et refuser les « propositions » ou plutôt les injonctions de la SIRHA. Jusque-là tous les moyens ont été bons pour la SIRHA afin d'impressionner, de faire peur, et donc de faire reculer les locataires : courriers comminatoires, lettres d'huissier intitulées « congé donné par le bailleur » et sous-entendant que le locataire va être bientôt expulsé, pressions de toutes sortes, retard de jugement pour tenter de convaincre le locataire de céder et finalement coupure de l'eau chaude et du chauffage en plein mois de novembre. Bien sûr, il est possible que ce soit par incompétence que la SIRHA ait

décidé de changer les radiateurs à l'entrée de l'hiver, ou encore par inconscience. Mais il est aussi bien possible que le but soit d'écoeurer les locataires en leur imposant l'eau froide et en les obligeant à acheter des chauffages électriques d'appoint avec la généreuse indemnité de... 700 F alors qu'on ne sait même pas quelle sera la durée des travaux. Interpellée, la direction de Renault n'a d'ailleurs pas été capable d'en dire plus ni d'expliquer ce choix de date pour ces travaux.

En tout cas, rien n'a changé sur le fond de l'affaire, c'est-à-dire la volonté de la direction d'imposer des augmentations de loyer de façon brutale et arbitraire. La justification que donne

la direction est l'alignement sur des prétendus niveaux moyens des loyers dans la région concernée.

Bien entendu, la SIRHA a bien choisi ses références. Elle considère ainsi qu'il est normal de demander par exemple à un salarié de Renault Choisy qui gagne 9 000 F et a trois enfants un loyer de 7 439 F par mois ! Il y a certainement quelque chose qui ne colle pas : le salaire ou le loyer... ou les deux ! En tout cas les locataires se sont renseignés et ont trouvé que les loyers moyens du voisinage ne correspondent nullement aux augmentations de 90% que projette la SIRHA, même si les logements que proposaient auparavant Renault étaient à loyer modéré vu qu'ils étaient réalisés dans le cadre du 1% patronal.

Des locataires ont donc maintenu leur refus des demandes

inadmissibles de Renault malgré les pressions de toutes sortes, comme les procès, malgré les exigences exorbitantes de la SIRHA à cette occasion : augmentation de bail de 90%, exigence de paiement des provisions, paiement de 5 000 F de pénalités et en plus des dépens du procès, rien que ça !

Nous ne connaissons pas à l'heure où nous écrivons les résultats du premier procès mais il est certain que nombre de locataires sont bien décidés à mener cette lutte jusqu'au bout. Et il est important qu'un trust comme Renault, qui tient tant à son image de marque, reçoive la plus grande publicité possible de la politique de logement qu'il mène : une politique d'arnaqueur à grande échelle et de marchand de sommeil !

Correspondant LO

Peugeot
Sochaux

LE TRAVAIL DE NUIT EST NUISIBLE

— POUR LES FEMMES COMME POUR LES HOMMES —

C'est la première fois depuis des décennies que l'usine-mère du groupe PSA à Sochaux met en place une équipe de nuit pour produire des voitures.

Dopé par l'augmentation des ventes, le patron veut faire produire à court terme 2000 voitures par jour au lieu des 1200 produites à l'heure actuelle. Les gérants du capital Peugeot et Cie auraient pu investir dans l'appareil de production pour qu'elles sortent avec un horaire moins dément : mais, profit oblige, la direction a choisi de faire tourner les installations existantes 24 heures sur 24.

Les cadres, qui ont déjà une espérance de vie supérieure de 10 ans à celle des ouvriers, prennent d'autant plus facilement ce genre de décisions qu'eux-mêmes ne travaillent pas de nuit.

La 3^e équipe compte, actuellement, un effectif de 1500 personnes composé de 529 intérimaires dont 94 femmes. La direction claironne que ce sont tous des volontaires. Foutaise ! les femmes et les hommes des boîtes d'intérim ne sont pris que s'ils acceptent l'horaire de nuit.

Pour les 1000 autres, le volontariat a une forte odeur d'obligation, ne serait-ce que pour le salaire. À Sochaux, les salaires sont très bas : entre

6500 et 7000 F net, pour un agent de fabrication en horaires postés, primes et ancienneté comprises. Alors le travail de nuit avec un plus de 1300 à 1500 F mensuel met du beurre dans les épinards.

Et la situation a poussé un certain nombre d'ouvrières à accepter l'équipe de nuit. Quand elles travaillent de journée ou en horaires postés, elles sont contraintes de donner à garder leurs enfants, ce qui grève d'autant le budget.

Résultat : à Sochaux, sur les 2442 femmes assujetties à des tâches répétitives en travail posté, 1136 travaillent de nuit, près de la moitié.

Sur un effectif de 11463 hommes assujettis aux mêmes tâches, 3954 ont accepté de travailler la nuit : le tiers !

Signalons qu'aucun appareil syndical n'a fait sérieusement campagne contre la décision du patron avant que la mise en place de cette équipe de nuit ne soit effective.

La direction a même réussi à obtenir la caution morale de ces appareils syndicaux en les faisant se prononcer lors de toutes les réunions de délégués au Comité d'hygiène et de sécurité.

La CFDT a déclaré officiel-

lement : « *Oui, au travail de nuit, à condition de ne faire appel qu'à du personnel volontaire permanent ou intérimaire* ». Elle a donné la parole à un de ses militants qui s'est exprimé en ces termes : « *Un salarié effectuant toute sa carrière de nuit a une espérance de vie de 7 ans inférieure à ceux qui travaillent de journée...* » ; mais « *je bosse la nuit pour gagner plus d'argent parce qu'avec ma copine qui est intérimaire, ça nous aide à nous en sortir même s'il faut sacrifier plusieurs années de sa vie pour ça !* »

Quant à la CGT, elle a tout fait pour apparaître publiquement contre le travail de nuit, déclarant à qui voulait l'entendre que « *la santé des salariés ne peut s'échanger contre la rentabilité du capital* » : mais cela n'a pas empêché son secrétaire d'ajouter (le jour même où la direction lui a demandé son avis) : « *Conformément à nos principes, la CGT exigera que le travail de nuit ne concerne que du personnel volontaire !* »

Pour les directions syndicales, il aurait été difficile d'aller plus loin dans le cynisme et les attitudes faux-culs afin de donner le feu-vert au patron.

Seuls, les délégués CHS sympathisants de Lutte



Une chaîne à Peugeot Mulhouse.

Ouvrière ont refusé de lire ou de s'associer à ce genre de déclaration. Ils se sont prononcés clairement contre le travail de nuit avec l'approbation des

ouvriers qui ont bien compris que la mise en place de cette 3^e équipe de nuit est un recul.

Correspondant LO

Citroën
Saint-Ouen
Seine-Saint-Denis

Élections professionnelles

PROGRESSION DE LA CGT

Les élections professionnelles ont eu lieu le 23 novembre à l'usine Citroën de Saint-Ouen, en région parisienne. La CGT y est devenue majoritaire au 1^{er} collège (ouvriers et employés) avec pour la CGT 51%, pour la CSL 45,5%, CFDT et CFTC totalisant 3,5%. C'est la première fois que cela arrive depuis près de 30 ans.

En effet, dans les années qui ont suivi la grève de 1968, la direction avait mis en place un syndicat patronal, la CFT. Dans un premier temps, il s'agissait de fournir des gros bras contre les militants, principalement de la CGT mais pas seulement. La direction n'était pas regardante sur le recrutement de ses hommes de main. En 1977, lors-

qu'un militant de la CFT assassina un militant CGT en grève aux Verreries Mécaniques de Reims, le sigle CFT commença à devenir trop chargé. Le syndicat patronal changea donc de nom et devint la CSL.

Les grèves de 1982 à 1984 chez Citroën, en partie contre la CSL, entraînèrent la direction à assouplir ses méthodes. Les gros bras furent mis sur la touche. Les délégués CSL n'étaient plus que des salariés prêts à tout accepter de la part de la direction, parfois mis sur les listes contre leur gré. Mais la pression était maintenue. Lors des élections, des ouvriers étaient interdits de vote, certains devaient ramener le bulletin CGT au chef, etc. C'est cette pression, alliée à la démoralisation qui a accompagné les nombreux plans de licenciements, qui a permis à la CSL de rester, dans toutes les usines Citroën, le

premier syndicat, et souvent le syndicat majoritaire jusqu'en 1999.

Depuis 1998, la direction a infléchi sa politique. Pas seulement parce que les syndicalistes CGT du groupe PSA ont attaqué les directions avec succès pour discrimination syndicale. Mais surtout parce que, avec la reprise des embauches, la direction s'est rendue compte que sa politique antisyndicale risquait de ne plus passer. Elle a mis la CSL en sevrage en arrêtant de lui donner le biberon, pour la laisser faire.

En 1999, à Peugeot-Poissy, une grande partie des militants de la CSL passa à FO. Cela correspondait avec la montée du mécontentement des ouvriers : les salaires ne bougeant pas, les congés d'été remis en cause, l'application des 35 heures aggravant les conditions de travail et de vie ; tous ces reculs

étant entérinés par des accords signés par tous les syndicats sauf la CGT. Cela ne fut pas une réussite pour eux. La CGT y devint le premier syndicat et le total FO/CSL recula de 20%.

Alors, pour les élections à l'usine de Rennes de septembre 2000, la direction a plutôt favorisé les autres syndicats dits représentatifs : FO, CFTC, CGC, voire CFDT. Ces syndicats ont bien récupéré une partie des voix perdues par la CSL mais la CGT est là aussi devenue le premier syndicat avec 38% des voix. La CSL, quant à elle, changeait encore de nom pour s'appeler SIA (Syndicat Indépendant de l'Automobile), mais les ouvriers prononcent CIA !

A Saint-Ouen, en revanche la direction a continué de favoriser le seul syndicat SIA/CSL. Mais le mécontentement est tel que ça n'a pas suffi. Les reculs imposés par la direction ne pas-

sent pas. Des ouvriers ont changé leur vote. Et les nouveaux embauchés ont largement voté CGT. Il faut dire qu'avec des salaires nets qui stagnent autour de 7000 F pour des ouvriers en équipe, cela fait douter des promesses de promotion faites par les chefs. Sur les bureaux de vote des Presses où les pressions étaient auparavant énormes, la CSL a donc perdu jusqu'à 20% des voix au profit de la CGT. Et le changement est réel dans tous les secteurs. Jusqu'aux 2^e et 3^e collèges où, les chefs et les cadres étant privés de choix car seul le syndicat patronal y avait des candidats, les votes blancs et nuls ont représenté jusqu'à 16% des votants.

Les ouvriers ont le moral et certains disaient dès le soir du vote : maintenant, il va falloir s'occuper des salaires !

Correspondant LO

Lever Haubourdin Nord

Malgré les 17 milliards de francs de profits en 1999, l'équivalent du salaire et des charges de 90 000 ouvriers, le trust Unilever compte supprimer 25 000 emplois pour faire passer son taux de profit de 11,5% à 15% en quatre ans. La direction de Lever-France (850 salariés) était chargée de liquider le site d'Haubourdin avec ses 450 salariés, alors que l'entreprise a réalisé 130 millions de francs de bénéfice en 1999 (+18%), pour un chiffre d'affaires en hausse de 11%.

En avril 2000, la direction espérait nous jeter dehors, juste avec les indemnités légales de licenciement, plus un « dispositif de retour à l'emploi » bidon et quelques améliorations très limitées pour 220 d'entre nous qui ont 50 ans et plus, et qui n'ont quasiment aucun espoir de retrouver du travail.

Un repreneur, la société espagnole Bilore, réembaucherait 230 des licenciés, mais avec des salaires 20% inférieurs, sans les primes actuelles et sans reprise de l'ancienneté, c'est-à-dire avec des payes réduites de 40%. Comme la production de poudres de lessive « sans marque » annoncée serait équivalente à celle de Lever avec 230 emplois au lieu des 450 actuels, cela voudrait dire un doublement de la charge de travail!

Huit mois de mobilisation...

Alors depuis le début du mois d'avril la mobilisation n'a pas cessé. Deux revendications ont recueilli une très large adhésion :

- 1 million de francs net dégagé d'impôt pour tous, en plus de l'indemnité légale de licenciement, comme garantie contre la misère des indemnités de chômage, et pour avoir le temps de retrouver un travail correct.

- la retraite à partir de 50 ans, payée par Lever, car ceux qui ont passé des dizaines d'années de leur vie à enrichir leur entreprise méritent de se reposer et de laisser la place aux jeunes.

Bien sûr, les directions de Lever et d'Unilever, Martine Aubry, les députés et autres élus, de gauche comme de droite, nous disent sur tous les tons que nos revendications ne sont pas raisonnables!

Comme s'il était « raisonnable » que quelques dizaines de repré-

sentants des plus grandes fortunes de la planète décident de se débarrasser de 25 000 salariés!

Dans la région, déjà fortement touchée par le chômage, cela ferait, avec les familles, 1 000 personnes de plus qui vivraient dans l'angoisse de l'avenir.

Nous avons décidé de ne pas être « raisonnables », soit en empêchant la fermeture de l'entreprise si nous le pouvions, soit en imposant à Unilever de prendre sur ses bénéfices pour soulager un peu les conséquences de ses licenciements.

Nous avons mis nos forces en commun à plusieurs reprises, avec d'autres entreprises autour de Lille, menacées de licenciements ou de fermeture, comme Alstom à Lys-lez-Lannoy.

... pour qu'elle commence à reculer

De mois en mois, la direction de Lever a dû reculer.

Elle a d'abord cédé 100 000 F d'indemnité supplémentaire de licenciement pour tous, puis 200 000. Elle en est à 300 000 aujourd'hui.

Pour ceux qui seraient repris par Bilore, Lever a cédé il y a quelques mois la garantie des salaires et primes actuels pendant 3 ans.

Mais la direction de Lever refuse toujours d'ouvrir à ceux qui ont 50 ans et plus la possibilité d'arriver à l'âge de la retraite avec un revenu équivalent à celui qu'ils ont aujourd'hui.

Des négociations ont eu lieu entre la direction de Lever, la Direction Départementale du Travail (DDTE), le Préfet et les représentants du personnel. Mais il en ressort toujours pour le moment que les salariés de plus de 50 ans auraient d'importantes pertes de revenus avant d'accéder

à la retraite. Et cela est inacceptable.

Le versement de nos salaires n'a jamais été interrompu, mais plus aucune production n'est effectuée. Alors la direction a essayé le chantage sur les salaires. Mais sous la pression d'une quarantaine d'entre nous qui avaient déjoué les barrages policiers pour s'introduire discrètement dans les locaux très protégés d'une réunion de négociation, la direction a eu 15 minutes, montre en main, pour revenir sur sa déclaration, sinon elle était avertie que des machines d'Haubourdin finiraient leur vie dans la Deûle, le canal qui longe l'entreprise.

La direction, qui a déjà vécu des « ménages » en profondeur dans deux de ses sites directoriaux, à Waterloo en Belgique et à Rueil-Malmaison près de Paris, n'a pas hésité longtemps pour retirer sa menace.

Maintenant, le chantage c'est : si Bilore ne peut pas démarrer en

janvier, il partira ailleurs! Mais cela n'émeut pas grand monde.

Il semble aussi que la direction apprécie de moins en moins nos visites dans les hypermarchés : les relations commerciales des distributeurs avec l'usine d'Haubourdin pourraient être remises en cause!

Nous, nous y prenons de plus en plus goût. Le personnel des magasins, malgré le travail supplémentaire que cela lui occasionne, affiche régulièrement des signes de sympathie et de solidarité quand nous sortons les produits d'Unilever des rayons, pour en charger parfois plus d'une centaine de caddies, abandonnés ensuite près des caisses, ou renversés au beau milieu des allées quand les cadres se font désagréables.

Ce sont des moments privilégiés pour tenir des forums de discussions avec les clients qui sont pour la plupart des salariés comme nous et qui sont très sensibles à ce que nous disons sur la nécessité

d'une lutte d'ensemble pour interdire les licenciements.

Martine Aubry et d'autres éminents élus socialistes font courir le bruit que « les extrémistes » vont faire perdre les 230 emplois de Bilore. Cette ancienne bras droit de Gandois, PDG de Pechiney, supporte difficilement que de simples salariés s'opposent par tous les moyens à leur disposition à leur licenciement et à la misère.

Et elle craint peut-être que l'impopularité de la politique de la gauche plurielle, qui laisse les mains libres aux patrons pour licencier à leur guise, lui rende plus difficile la conquête de la mairie de Lille en mars...

Pourtant, si Bilore veut son usine en janvier, ce n'est pas difficile, il suffit de satisfaire nos revendications!

Correspondant LO



La Poste-Paris 14^e

LA GRÈVE DES GUICHETIERS CONTINUE

La grève des guichetiers du bureau de Poste de Paris 14 Bachelard (bureau central du 14^e) est entrée dans sa troisième semaine.

Elle a commencé mardi 14 novembre. Les guichets sont fermés au public, le bureau n'est ouvert que quelques heures par jour : le chef d'établissement, non gréviste, distribue quelques paquets et recommandés en instance.

Mardi 28, au 15^e jour de la grève, un rassemblement

de soutien s'est tenu devant le bureau de Poste. Plusieurs dizaines de postiers, facteurs du 14^e, guichetiers d'autres bureaux, militants syndicaux... sont venus apporter leur soutien aux guichetiers en grève.

Depuis le début, la direction n'a rien cédé ; elle maintient les suppressions d'emplois, le chamboulement des horaires avec un « retour » de plusieurs heures, un après-midi tous les quinze jours

(c'est-à-dire un allongement d'une journée de travail par quinzaine), les trois mutations d'office vers un autre bureau de Poste.

Face à l'intransigeance de la direction locale qui maintient ses diktats, les guichetiers, et les syndicats CGT et SUD qui soutiennent le mouvement, maintiennent la pression pour obtenir l'intervention de la direction générale de la Poste pour passer outre l'intransigeance de la direc-

tion locale.

Alors que commence la troisième semaine de grève, une solidarité financière des postiers de Paris doit se mettre en place à travers les sections syndicales CGT et SUD.

Au quinzième jour comme au premier, les guichetiers sont bien décidés à ne pas se laisser manger la laine sur le dos.

Correspondant LO



Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire

DEUXIÈME ACCIDENT MORTEL EN QUATRE MOIS

Dans la nuit de vendredi à samedi 25 novembre, à 2 heures du matin, un travailleur des Chantiers de l'Atlantique a fait une chute mortelle. Il avait 54 ans et devait partir en préretraite d'ici quelques mois.

Élingueur expérimenté, il accompagnait la manœuvre d'accostage d'un panneau sur un bloc. Le seul éclairage conséquent dans cette zone de pré-montage est celui du portique. Si le dessus du panneau est en pleine lumière, le dessous est par contre dans le noir le plus total et c'est là que notre camarade de travail est tombé dans une ouverture de pont.

Il y a un an déjà, un accident identique avait eu lieu, avec des conséquences heureusement moins dramatiques. Le patron s'était engagé à étudier les dangers de ce poste de travail, mais productivité et profits des actionnaires étant prioritaires, rien n'a été fait. Peu après un autre accident qui aurait pu être très grave mettait nettement en évidence un manque criminel d'éclairage. Là encore la direction a affirmé y remédier sur l'ensemble du site, sans suite.

Au mois de juillet dernier, un jeune intérimaire de 20 ans avait aussi trouvé la mort en chutant de plusieurs mètres dans un puits de ventilation non protégé et non éclairé.

Avant cet été et le rodage du plan de réduction des coûts pompeusement baptisé «CAP21», le dernier accident mortel remontait à douze ans, ce qui était déjà beaucoup trop. Depuis on en est à deux décès en quatre mois et rien n'indique que c'est fini.

Douze mille ouvriers, employés et techniciens tra-

vailent maintenant aux Chantiers de l'Atlantique mais seulement 4 300 sont salariés par Alstom, propriétaire, donneur d'ordres et maître d'œuvre. Sous-traitance et précarité pour la majorité, flexibilité et augmentation de la productivité pour tous sont les maîtres mots.

La dégradation de conditions de travail déjà dures entraîne chaque jour, sur l'ensemble des secteurs, des dizaines d'accidents plus ou moins graves. Et souvent, sous la pression des patrons (en particulier ceux des entreprises sous-traitantes), ils ne sont même pas déclarés comme tels.

Lundi 27 novembre, l'ensemble des organisations syndicales appelaient à un débrayage. Nous nous sommes retrouvés à plusieurs milliers, tout âge et tous statuts confondus, pour montrer

notre indignation et pour dénoncer la culpabilité du patron et de son CAP21. Malgré la pluie battante, un cortège de manifestants s'est formé pour traverser la ville jusqu'à la sous-préfecture où une délégation syndicale a été reçue.

En quatre mois, deux morts ! Les patrons invoqueront sans doute la fatalité ou une sois-disant loi des séries. La vérité est que les causes directes de ces accidents sont les horaires démentés, les délais raccourcis à l'absurde, le manque d'installations et de moyens, les pressions en tout genre. Pressions d'autant plus fortes que les travailleurs viennent de tous les horizons, de toute l'Europe, de toutes les corporations. Il y a une vingtaine de conventions collectives présentes sur le site et il n'est pas difficile d'imaginer ce que cela veut dire de tra-

casseries, de difficultés de toutes sortes, y compris pour les militants qui veulent faire leur travail honnêtement pour déjouer les entortillures des patrons. Il faut se déplacer à Marseille, à Lille, à Dunkerque et ailleurs pour connaître ce que sont exactement ces entreprises et les conventions qui sont censées les régir.

Les beaux paquebots, les rêves de croisière, l'Eldorado de Saint-Nazaire, le savoir-faire du chantier, tout cela est un vaste leurre. Les patrons, qu'ils fabriquent des casseroles, des bateaux, des chaussettes ou des avions, n'ont qu'une idée en tête : faire de l'argent !

Il est de bon ton aujourd'hui, y compris malheureusement parmi les dirigeants ouvriers bien en vue, de parler de changement de société, de dire qu'il faut «s'adapter», qu'il faut se

moderniser, que les temps ont changé. Derrière ces mots vides de sens, il y a tout simplement le retour en arrière de plusieurs dizaines d'années des conditions de vie de la classe ouvrière. Les patrons dictent leurs lois toujours plus féroces et, faute de confiance en leurs forces et de perspective de combat, les travailleurs subissent l'exploitation comme ils la subissaient au début de ce siècle. La mise en place de la loi Aubry sur les 35 heures a amplifié cette exploitation par une flexibilité accrue, l'annualisation, le travail en équipe, du week-end, de nuit.

Roger Fleury est mort aux Chantiers, à 54 ans, de cette guerre menée par les patrons contre les travailleurs, avec la bénédiction du gouvernement...

Correspondant LO

Centres des Impôts des Hauts-de-Seine

LA DIRECTION DOIT RETIRER SON PLAN

A Boulogne-Billancourt, le vendredi 24 novembre, la réforme de structure des centres des impôts des Hauts-de-Seine-Sud devait être discutée à la direction des Impôts.

Cette réforme a pour objectif de regrouper des services de gestion d'imposition professionnelles... et, au-delà de ce regroupement, de faire effectuer le travail par des agents moins payés et moins bien formés. Le but affiché de

la direction est d'augmenter la charge de travail, de réaliser des économies sur les salaires et des gains de productivité.

Elle ne nous avait communiqué son projet que dix jours auparavant, sans nous consulter à quelque niveau que ce soit. Mais des réunions d'information syndicales ont eu lieu dans les sites concernés dans les jours qui ont suivi. Et à l'appel de la CGT, du SNUI et de FO, nous étions une centaine de tra-

vailleurs des impôts des Hauts-de-Seine à manifester devant la direction des Impôts de Boulogne-Billancourt. Nous avons largement exprimé ce que nous avions sur le cœur : «Retrait du plan», «Le mépris, ça suffit», protestant contre la politique du fait accompli de la direction.

Après plus de cinq heures de manifestation devant le centre, le directeur est venu nous annoncer le retrait de son

plan de regroupement. Avoir ainsi réussi, par notre solidarité et notre détermination, à faire reculer la direction, a remonté le moral de tous les présents.

Et bien que le directeur se soit engagé à ne pas représenter son plan pour 2001, nous restons attentifs car nous savons que la pression des salariés est la seule garantie qu'il tiendra ses engagements.

Martine Aubry, lors de la création du Fonds d'indemnisation pour les victimes de l'amiante.



Amiante

LE GOUVERNEMENT COUVRE ENCORE LES PATRONS

En annonçant avant son départ du gouvernement la création d'un Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, Martine Aubry avait déclaré vouloir mettre fin au casse tête juridique en face duquel se trouvaient celles-ci lorsqu'elles voulaient toucher leurs indemnités. Elle avait par contre été beaucoup plus discrète sur un aspect de son texte qui soulève aujourd'hui l'indignation des associations. L'indemnisation par ce fonds interdirait en effet aux victimes de poursuivre devant les tribunaux civils leurs anciens employeurs, responsables de leur exposition à l'amiante et donc de leur maladie.

Alors que 2000 procès sont actuellement en cours sur la question, et que le nombre de décès liés à l'amiante devrait atteindre 100 000 d'ici 2025, cette restriction n'est pas innocente. Hypocritement, le gouvernement affirme que le Fonds d'indemnisation, lui, pourra porter plainte. Certes. Mais quand on sait que les représentants du MEDEF et de l'Etat y siègeront en nombre face à un seul délégué des victimes, on peut parier à coup sûr que les Eternit, Atochem, Sollac et autres gros pourvoyeurs des cancers de l'amiante n'auront pas à se plaindre de cette procédure.

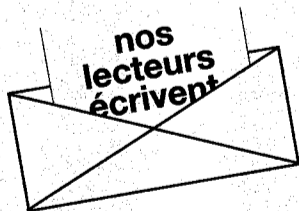
Il a fallu un siècle pour que les méfaits de l'amiante soient reconnus et que la France, après d'autres pays, en interdise l'utilisation en 1996. Les industriels ont continué tant qu'ils l'ont pu d'utiliser ce produit dont la nocivité était connue. Quant aux gouvernements, jusqu'en 1996, ils ont largement contribué à organiser la conspiration du silence et à retarder les mesures qui s'imposaient.

Ce n'est que ces dernières années, devant l'ampleur du scandale, qu'il a bien fallu que le gouvernement Jospin prenne un certain nombre de mesures en faveur des victimes. Il leur a

concedé la retraite à taux plein à 50 ans, puis ce fonds de 2 milliards destinés à l'indemnisation des victimes. Mais si cela a pu se faire, c'est presque uniquement grâce à la ténacité des victimes, de leurs familles et de leurs camarades de travail, en particulier pour mener des actions sur le plan juridique.

Aujourd'hui, leurs associations ont mille fois raison de se méfier et de ne pas accepter, comme le dit le président de l'une d'entre elles, « d'échanger l'indemnisation des victimes contre l'impunité des coupables ».

Daniel MESCLA



Rmiste depuis un an, j'ai été convoquée comme tous les trois mois pour le renouvellement du RMI. Mais cette fois-ci, l'assistante sociale, surprise de me voir revenir alors qu'elle pensait que je retrouverais du travail rapidement, m'a administré un sermon.

Elle m'a suggéré d'aller voir un psychologue parce que je ne devais pas vouloir travailler puisque je ne trouvais

rien. Puis, elle s'est intéressée à ma vie privée. Peut-être étais-je trop sollicitée par les hommes pour pouvoir faire des recherches d'emploi!

Le mépris ne s'arrête pas là. On m'a octroyé un « loisir », c'est-à-dire un stage de théâtre réservé aux Rmistes, qui s'avère quasi obligatoire puisqu'il me faut répondre de mes absences aux séances programmées de surcroît le matin.

Ces gens-là n'ont bien sûr

rien à proposer dans une région où l'on n'a cessé d'annoncer des licenciements et des fermetures d'entreprises.

La nouvelle panacée, c'est les emplois sur Roissy, ce qui suppose un certain nombre d'heures de transport. Mais là encore, c'est sur un ton de commandement que la personne de l'organisme qui démarche les entreprises voulait m'imposer d'accepter un de ces emplois immédiate-

ment, quels que soient les problèmes d'organisation que cela pouvait poser. Finalement aucune entreprise ne m'a contactée.

Alors oui, il y a de quoi être en colère contre ces dispositifs bidons qui nous culpabilisent, nous rabaisent sans même nous apporter de solutions.

Une lectrice de Soissons (Aisne)

Courriers d'Ile-de-France

EN GRÈVE POUR DE MEILLEURS SALAIRES

Depuis le mardi 14 novembre, 80% des chauffeurs de la CIF (Courriers de l'Ile-de-France) sont en grève totale. Le premier jour, les cars ont tourné pour assurer les services scolaires, mais devant l'intransigeance du patron dans un simulacre de négociations, les chauffeurs ont arrêté tout service. Pendant une semaine, des piquets de grève se sont installés jour et nuit aux entrées, ainsi qu'à l'atelier de Saint-Souplet, ou au siège social du Mesnil-Amelot. Aucun car n'est sorti à ce moment-là des dépôts de Tremblay (93), Dammartin (77) et Goussainville (95).

Le patron a « lâché » 0,5% puis 0,6% d'augmentation, alors qu'il s'était déjà engagé dans les négociations lors du passage aux 35 heures à 1% d'augmentation. Les travailleurs demandent bien plus comme augmentation de salaire, chiffrée à 1 200 F, avec notamment l'intégration de primes dans le salaire de base (prime de non-accident, prime de technicité), le paiement des temps de coupure, une indemnité de transport (qu'ils n'ont pas), le respect des accords des 35 heures et de RTT. Actuellement certains chauffeurs ne peuvent pas prendre leurs jours de RTT.

Ces revendications et d'autres, le patron ne veut pas en entendre parler, alors que la société dégage des

bénéfices et qu'elle reçoit des subventions dans le cadre des accords sur les 35 heures, ainsi que des subventions du Conseil régional (entre autres pour des lignes desservant Roissy).

Le mouvement concerne plus de 300 chauffeurs et d'autres catégories de travailleurs sur les différents sites. Le moral est bon aux piquets de grève, malgré les manœuvres de la direction. Elle a en effet d'abord envoyé une lettre à tout le personnel, gréviste ou non, dans laquelle se mélangaient cynisme, mensonge et menaces contre les extrémistes, mais qui a plutôt renforcé les chauffeurs dans leur conviction. Elle a aussi assigné en justice des délégués syndicaux, d'où la désignation d'un médiateur et la levée des piquets de grève permettant aux non-grévistes de faire rouler quelques autocars. Mais depuis lundi 27, les dépôts de Tremblay et Dammartin au moins sont à nouveau bloqués par les grévistes.

La dernière lutte de ce genre remonte à 1977 et les travailleurs avaient gagné après quinze jours de grève.

Le patron campe sur ses positions en jouant le pourrissement du mouvement, mais les chauffeurs sont toujours déterminés pour le moment à tenir et à faire reculer la direction sur les salaires.

En Espagne, la mort de Franco

LA MONARCHIE, JUANCARLISTE, UN HÉRITAGE DE LA DICTATURE FRANQUISTE

Il y a vingt-cinq ans, le 25 novembre 1975, le dictateur espagnol Francisco Franco mourait après une agonie médicalement prolongée. Le même jour, Juan Carlos était couronné roi d'Espagne. La monarchie était instituée dans ce pays. Après quarante ans de dictature, celui-ci devait, d'après ses dirigeants, évoluer sans à-coups vers un régime où le Parlement, les partis, les syndicats joueraient, comme dans les autres pays européens, un rôle d'amortisseurs entre, d'une part, les classes dominantes et l'appareil d'Etat à leur service et, d'autre part, la population, en particulier les classes populaires.

La crise politique qu'avait connue le Portugal en 1974 avait servi de leçon aux dirigeants politiques de l'Espagne. Ils savaient qu'il n'est pas toujours facile de tourner en douceur la page après une dictature honnie de larges couches de la population. Et tous ceux qui au soir du 25 novembre trinquaient à la mort de Franco, tous ceux qui voyaient dans la fin du franquisme si largement attendue un espoir de changement pouvaient à tout faux pas faire capoter les calculs des tenants du franquisme qui depuis des années préparaient la transition.

Mais aujourd'hui, vingt-cinq ans plus tard, journalistes et commentateurs espagnols se sont faits bien discrets sur ce qu'a représenté le franquisme. Il n'a pas ou peu été question de la guerre civile, des massacres, de la répression, du carcan dans lequel a vécu pendant un peu plus de quarante années la population espagnole. Il n'a pas été non plus question des luttes menées par les travailleurs. Il n'a été question — ou presque — que du bon roi Juan Carlos, en faisant de lui le héros de la transformation du régime. «*Pilote de l'Etat*», «*moteur du changement démocratique*», «*homme exceptionnel qui a su, d'en haut, modérer les intérêts des partis*», «*garant de la paix et symbole de l'unité de la nation*», «*roi républicain*», l'unanime hommage rendu à Juan Carlos a de quoi écoeurer tous ceux qui, en Espagne, n'ont

pas oublié ce qui s'est passé pendant les quarante années de franquisme et le quart de siècle qui s'est ensuivi; tous ceux qui n'ont pas oublié que les sacrifices impitoyables imposés aux travailleurs, les répressions sanglantes n'ont pas fait place à plus de justice et d'égalité.

Juan Carlos artisan de la «transition» sans à-coups...

La propagande du régime ne peut dissimuler que Juan Carlos est le produit direct du franquisme. Il est l'héritier de Franco qui l'avait, de longue date, désigné comme son successeur possible. C'est en effet depuis 1948, période où il est arrivé en Espagne, que Juan Carlos avait toujours vécu et agi dans l'ombre de Franco dont il assurait l'intérim quand ce dernier était malade. Il était l'un des responsables de ce régime de terreur dans lequel toute mobilisation ouvrière était violemment réprimée et où les militants de gauche, les syndicalistes, les opposants étaient traqués, emprisonnés, torturés.

Lorsque, à quelques mois de la mort annoncée de Franco, ce dernier signait ses derniers arrêts de mort contre deux militants de l'ETA, deux du FRAP (mouvement d'extrême gauche) et un anarchiste, le «roi-démocrate» Juan Carlos assumait les derniers crimes du bourreau agonisant. Son rôle était de donner à l'appareil d'Etat qui restait en place une façade parlementaire destinée à protéger les institutions et les hommes qui avaient été l'ossature même du pouvoir de la bourgeoisie et devaient le rester. Il fallait que la «transition» se passe sans que l'armée et son état-major, la police et l'ensemble de l'appareil judiciaire n'aient de comptes à rendre sur leur politique passée.

Et c'est cette tâche-là que Juan Carlos a tenté d'accomplir depuis vingt-cinq ans. Il l'a fait sans faille, c'est vrai. Un exemple, lorsqu'en février 1981, des nostalgiques du franquisme ont menacé le Parlement. Car si Juan Carlos s'est alors prononcé contre le coup d'Etat, en se présentant comme le sauveur de la démocratie, il s'est bien gardé de mener la guerre aux participants au coup d'Etat avorté dont la grande majorité n'a pas été jugée alors que ceux qui l'ont été n'ont eu que de bien faibles peines.

A l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, le constructeur automobile Mercedes a fait paraître dans la presse une annonce publicitaire remerciant le roi pour nous avoir «*conduits jusqu'ici en toute sécurité*». En toute sécurité pour les

profits de Mercedes sans doute. En toute sécurité pour la «paix sociale» sans doute aussi. Mais si Juan Carlos a pu jouer ce rôle, c'est parce que dans les années qui ont suivi la mort de Franco, les partis politiques qui étaient liés à la classe ouvrière et aux classes populaires, le Parti Socialiste (le PSOE), aux ambitions réformistes avouées, mais aussi le Parti Communiste qui se voulait plus radical, ont renoncé à toute politique visant à défendre les intérêts des classes populaires et en particulier de la classe ouvrière qui, depuis des années pourtant, montrait sa combativité.

à Vitoria avait fait quatre morts parmi les ouvriers, déclenchant une grève générale dans tout le Pays basque qui fut relayée par des manifestations de protestation dans tout le pays. Cela incita le roi à rencontrer le leader du PCE, Santiago Carrillo, qui fut invité à freiner les mobilisations s'il voulait obtenir sa légalisation. Le leader socialiste Felipe Gonzalez fut aussi invité à plus de modération. Et il n'en fallut pas plus pour que Santiago Carrillo se rallie ouvertement à la monarchie et cherche les occasions de montrer que, s'il était capable de mobiliser les travailleurs,

deux partis liés à la classe ouvrière. Le problème des héritiers de Franco était qu'il n'y avait pas en Espagne, au lendemain du franquisme, de parti politique de droite disposant d'un crédit suffisant parmi la population. Les hommes de droite, trop compromis à cause de leurs liens avec la dictature, ne pouvaient donner l'illusion du changement. Les responsables de la transition se tournèrent donc vers les partis de gauche pour jouer le jeu d'un parlementarisme où le PSOE se retrouva rapidement à assumer les responsabilités gouvernementales, en harmonie avec Juan Carlos,



La police de Juan Carlos à l'oeuvre contre les grévistes, en 1994

...grâce à la collaboration des partis de gauche

Les artisans de la transition sans à-coups ne sont pas seulement à chercher du côté de Juan Carlos et de son entourage, mais aussi et surtout du côté des partis de gauche et de leur choix de trahir les intérêts politiques et sociaux des classes populaires. L'absence de crises sociales ou politiques dans cette transition n'était pas gagnée d'avance.

Juan Carlos et les anciens responsables du franquisme voulaient blanchir, sans plus, la façade du franquisme. Mais rien ne garantissait que la classe ouvrière, qui depuis des années se montrait mobilisée et réactive, n'interviendrait pas. En tout cas les responsables politiques du franquisme en mutation le craignaient.

En mars 1976, la dissolution d'une assemblée ouvrière de gré-

il était aussi capable de contrôler ses militants et de canaliser les mouvements de la classe ouvrière.

La bourgeoisie avait besoin de stabilité sociale pour faire passer un certain nombre de mesures antiouvrières. Elle reçut la caution du PSOE et du PCE ainsi que celle des organisations syndicales qui leur étaient liées. Les Pactes de la Moncloa, issus de cette sinistre alliance, donnèrent le coup d'envoi d'une politique antiouvrière qui, depuis, n'a cessé de se traduire par une aggravation de la situation des travailleurs victimes des reconversions, de l'extension du chômage, du développement de la précarité.

Juan Carlos avait besoin de l'appui des organisations ouvrières pour préserver la paix sociale, et il le trouva facilement. Mais il en avait aussi besoin pour mener à bien sa réforme politique et faire fonctionner le parlementarisme. Et sur ce problème encore, il trouva facilement des alliés de fait parmi ces

tandis que le PCE voyait son audience diminuer dans la classe ouvrière sans que lui soit ouverte la moindre possibilité d'accéder à une quelconque responsabilité gouvernementale.

Alors, si Juan Carlos a réussi quelque chose, c'est à donner dès le début une certaine légitimité au régime, à faire oublier que la réalité du pouvoir reste, sinon aux mêmes personnes, du moins aux mêmes forces politiques que sous le franquisme. On comprend que ses amis politiques lui en sachent gré. Mais on ne peut s'empêcher de ressentir un profond écoeurément devant les flagorneries qui viennent aussi d'hommes politiques se prétendant socialistes ou communistes. Des flagorneries qui reflètent une fois de plus les trahisons et la lâcheté des partis liés à la classe ouvrière dans ce dernier quart de siècle.

B.S.

LA JUSTICE, INJUSTE ET SANS MOYENS!

Lundi 27 novembre, de nombreux tribunaux étaient paralysés par le mouvement de grève et de protestation des greffiers, un personnel sur qui repose en fait une bonne partie du fonctionnement de la justice. En effet ce sont eux qui organisent les audiences des tribunaux, prennent les comptes-rendus, certifient la validité des jugements, assistent les juges en général, bref font fonctionner une bonne part du système.

Dans certains tribunaux, le mouvement a été reconduit. Dans plusieurs tribunaux ce mouvement a reçu l'appui des magistrats. Ce mouvement de protestation massif contre le manque de moyens accordés prend le

relais de celui initié par les avocats la semaine précédente. C'est un nouvel indice du délabrement du système judiciaire en France.

Il n'y a pas si longtemps, c'était le personnel pénitencier qui protestait de son côté. Pour ce gouvernement, comme pour ceux qui l'ont précédé, le fait de mettre des moyens à disposition pour faire fonctionner correctement l'institution judiciaire n'est en rien une priorité. Résultat : les tribunaux sont engorgés et la moyenne des plaignants doit patienter des années pour voir éventuellement leurs droits reconnus dans un litige ordinaire. A titre d'exemple, il n'est pas rare

dans certains tribunaux, de devoir attendre des semaines, voire des mois, pour que le jugement déjà rendu soit tapé à la machine.

Et comme toujours ce sont les classes populaires qui pâtissent le plus de cette situation. Les lois en général sont faites pour protéger la propriété et les intérêts des plus riches, ce qui rend la justice inégalitaire par nature dans cette société. Mais pour faire respecter, ne serait-ce qu'en partie, leurs intérêts, les tribunaux sont un recours indispensable pour de nombreuses personnes : conseils de prud'hommes, tribunaux d'instance... Le fait de devoir attendre des

mois, voire plus d'un an pour être entendu est insupportable pour beaucoup.

Ceux qui ont de la fortune ont le temps éventuellement d'attendre, et peuvent se payer une armée d'avocats pour veiller à leurs intérêts. Ils peuvent entreprendre des procédures multiples et coûteuses, hors de portée du commun des mortels. D'ailleurs les tribunaux spécialisés dans les affaires des possédants, les tribunaux de commerce, jugent dans les temps impartis et sont loin d'avoir les mêmes problèmes de sous-effectifs permanents. De même si un patron veut faire expulser les travailleurs d'une usine en grève quelques heures

lui suffisent pour avoir le droit de faire appel à la police pour s'attaquer aux grévistes.

Et c'est ainsi que la population se retrouve doublement sanctionnée face au système judiciaire : non seulement les lois sont injustes mais le système engorgé est incapable de garantir les quelques droits du plus grand nombre. Et l'on comprend la protestation des greffiers, ces soutiers du système judiciaire, quand ils constatent qu'ils n'ont même pas les moyens de rendre les services que la population des justiciables serait en droit d'attendre.

Paul SOREL

Vache folle

Deux familles de victimes de la maladie de Creutzfeld-Jakob ont décidé de porter plainte contre X. « Mon fils n'a rien fait d'autre que manger, et il va mourir », a déclaré la mère d'un jeune qui vient d'apprendre sa contamination et sa condamnation.

On comprend la colère des proches des victimes qui tentent par ce biais de trouver les responsables ou les coupables de la mort de leur parent. Car l'épidémie de la vache folle et le développement de la forme humaine de cette maladie ont des responsables et même une chaîne de responsables.

Tous les scientifiques sont d'accord pour désigner les « farines animales » comme vecteur de la maladie. A l'origine, pour des raisons de rentabilité, on a fait avaler à des herbivores les produits issus des carcasses d'autres animaux. Certains de ces animaux étaient sains et destinés à la boucherie, mais on a aussi permis d'utiliser ainsi le produit de l'équarrissage, c'est-à-dire de valoriser les cadavres, pouvant être porteurs d'infections, en les réintroduisant dans la chaîne alimentaire. Et ce qu'on appelle de façon pour le moins tendancieuse « farines » comprend des déchets animaux totalement impropres à la consommation. Encore récem-

ment, le *Canard Enchaîné* révélait la réinsertion, dans la fabrication de certaines farines animales, de boues, y compris de matières fécales, issues de stations d'épuration françaises.

Et puis, toujours pour le sordide objectif de faire plus d'argent, au moins en Grande-Bretagne, la température de chauffage de la fabrication de ces farines a été baissée, alors que la destruction du prion, agent de la maladie, de la vache folle, nécessite que l'on atteigne une température de plus de 130 °C au moins pendant une certaine durée.

Dès 1990, on découvrait que la maladie de la vache folle pouvait franchir la barrière des espèces, se transmettre au chat, puis à l'homme. La France interdit alors l'utilisation des farines animales, mais uniquement pour l'alimentation des bovins. Les farines animales d'origine britannique furent frappées d'embargo. Pour autant, en France, le nombre de cas de vaches folles, loin de diminuer, augmenta. D'après la direction générale des douanes, si l'importation des stocks à bon marché de farines animales d'origine britannique a chuté à partir de 1991, les farines importées de Belgique sont passées de 4776 tonnes en 1991

à 16094 en 1994, et 18292 en 1995.

José Bové, au nom de la Confédération paysanne, a porté plainte dès 1996 contre ces fraudeurs. Il a fourni à la justice un document indiquant la liste des 132 entreprises importatrices de ces farines. Il indique que « les 132 entreprises ne sont évidemment pas toutes incriminées. Cependant, dans la liste on retrouve les noms de Glon-Sanders, Guyomarc'h, l'Union des coopératives bretonnes, tous ceux qui sont aujourd'hui

impliqués dans des affaires d'ESB dans les troupeaux de l'ouest de la France. »

Mais cela n'a pas l'air d'intéresser la justice et le gouvernement puisque, depuis 4 ans, il n'y a eu aucune suite judiciaire à cette plainte.

La loi du silence protège les capitalistes de ces secteurs. Les vétérinaires y sont tenus. Face à toute découverte d'empoisonnement ou maladie, ils n'ont pas le droit d'en faire état publiquement. Les codes de la profession les obligent à ne com-

muniquer ces informations qu'à leur supérieur hiérarchique et, au plus haut, au préfet. C'est ainsi que bien des scandales alimentaires ont pu être étouffés.

Quant aux salariés de ces groupes agro-alimentaires qui s'aviseraient de dénoncer des conditions de fabrication dangereuses pour les consommateurs, ils sont, comme tout autre salarié, sous la menace de licenciement. Ils seraient pourtant les mieux placés pour les constater, sans avoir besoin de commission d'enquête.

C'est la loi du profit qui a engendré la maladie de la vache folle et ses possibles conséquences sur l'homme. Mais aujourd'hui, les responsables sont toujours couverts.

Christian BERNAC

LA LOI DU SILENCE PROTÈGE LES RESPONSABLES



Le plus gros stock de farines animales du pays. Du cadavre en poudre, qui a permis d'énormes profits.